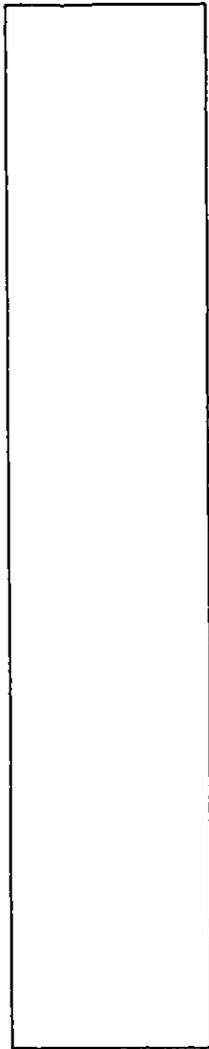


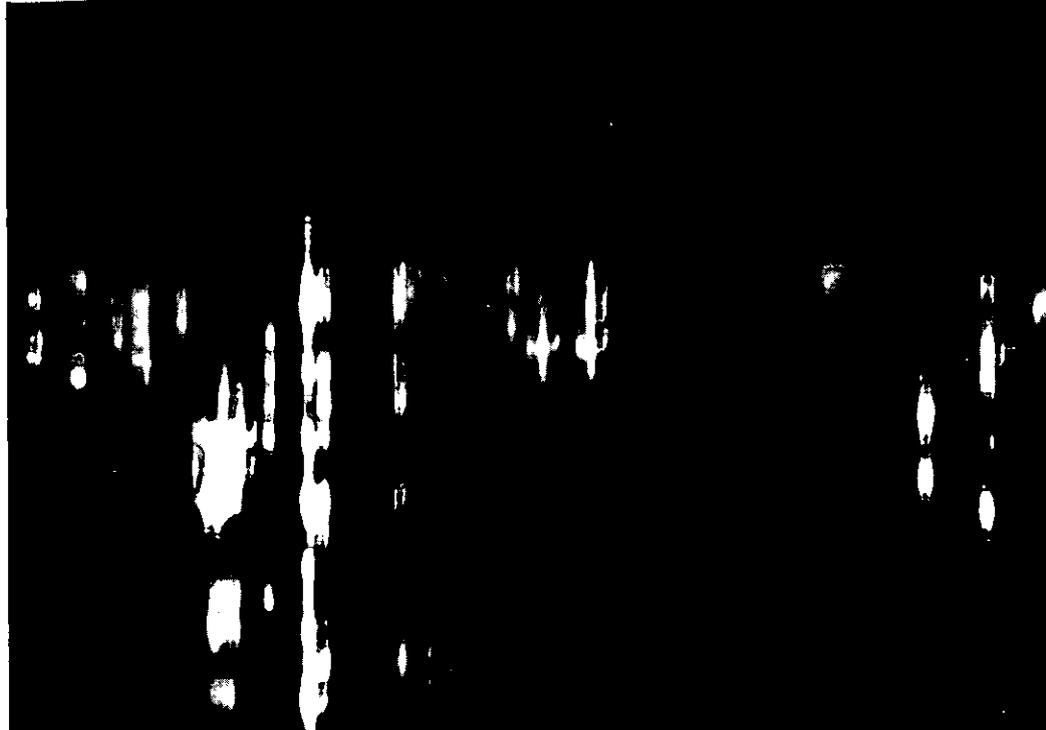
FRANCE

N° 54 — FEVRIER 1964 — 2 F

FORUM



*A l'échelle des besoins
un urbanisme
pour l'homme*



Un ouvrage indispensable de culture politique

LA DEMOCRATIE A REFAIRE

A l'initiative de France-Forum, des hommes politiques, des syndicalistes, des universitaires, des journalistes confrontent leurs opinions, réfléchissent ensemble aux conditions d'une démocratie moderne.

Editions Ouvrières : 15 F.

Un nouveau colloque France-Forum

France-Forum a organisé un Colloque économique les 25 et 26 janvier 1964 à Saint-Germain-en-Laye sur le thème :

UNE ECONOMIE A CONSTRUIRE

Les discussions se sont déroulées autour des quatre sujets présentés par les rapporteurs :

- Définition d'une économie de besoins, par Raymond BARRE ;
- La dimension internationale, par Théo BRAUN ;
- La « Participation » à travers le plan et la politique des revenus, par Hubert BROCHIER ;
- Les institutions d'une économie de participation, par Georges LAVAU.

Les séances de travail étaient présidées par MM. André Philip, Robert Goetz, Alain Barrère, Maurice Byé.

Un compte rendu analytique de ce colloque sera publié dans un prochain numéro de France-Forum.

Pour faire connaître
FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés
GRATUITEMENT

FRANCE-FORUM

Comité d'Etudes et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN
Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DU-BOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE
Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET.

Rédacteur en chef : Henri BOURBON.

PHOTOS

Couverture : Jean Horesnyi

Forum : Rapho

Questions d'aujourd'hui :

Biaugeaud
Ch. Lemaire

Dossier : Rapho

Problèmes : Viallet
Jean Herschtriff



Deux styles et deux consciences

DANS cette « Force des choses » qui est le troisième et dernier tome des Mémoires de Simone de Beauvoir, le ton est le plus souvent celui de l'abandon au fil de la plume et au fil du temps : plaisante écriture épistolaire féminine qui raconte inlassablement tout ce qui vient, l'événement comme l'impression, la rencontre comme l'idée ; parfois et trop rarement, l'artiste se montre, évoquant avec un bonheur souverain la poésie de quelques lieux privilégiés, car cette voyageuse qui a couru la planète sait voir, retenir, se souvenir, encore que le peintre soit plus doué pour le paysage, urbain ou naturel, que pour le portrait, et dans cette « Force des choses » où il est question de tant de gens, la magie des visages qui devrait compter pour une sensibilité féminine est singulièrement absente ; à cet autre style qui est un grand style participe aussi la méditation finale, sorte de chant funèbre sur une vie à la fois parfaitement réussie et complètement manquée, parce que tel est le sort commun et que la force des choses, étant par la complicité de la mort, plus forte que tout courage humain, en définitive « rien n'aura eu lieu » ; pages qu'aurait aimées Albert Camus, ce Camus dont pourtant, moins généreuse que Sartre, Simone de Beauvoir n'a pu s'empêcher de parler avec aigreur et ressentiment.

Simone de Beauvoir est aussi une intellectuelle de gauche mais qui est sans cesse sur le point de se demander (et l'interrogation est peut-être plus camusienne que sartrienne) si la force des choses ne serait pas à droite alors que la conscience humaine est à gauche. Là est sans doute le secret de ce pessimisme, sauvé idéalement par la seule somptuosité du verbe — mais l'art n'est ni à droite ni à gauche — pessimisme dans lequel paraît à la fin s'enfoncer Simone de Beauvoir. Toute matérialiste qu'elle se prétende, Simone de Beauvoir a une conscience et une vocation de moraliste ; elle n'a pas fréquenté impunément le cours Désir, Sainte-Marie-de-Neuilley et Albert Camus ; elle sait de conviction intime que l'oppression de l'homme par l'homme ne saurait être supportée, qu'il y a là un absolu et que les raisons de cette saine et sainte intolérance, si fortes soient-elles, ne peuvent jamais expliquer cet absolu d'une exigence qui n'est pas matérielle et dépasse le rationnel. La révolte de Simone de Beauvoir contre la guerre d'Algérie et une politique de tortures et de répression barbare a un accent qui ne trompe pas et elle voit clair en elle-même lorsqu'elle écrit « Il aurait fallu » (pour me faire approuver le train des choses) « me donner dès l'enfance la formation d'un S.S., d'un para, au lieu de me doter d'une conscience chrétienne, démocratique, humaniste : une conscience » (p. 391). Admirable sincérité : au moment d'invoquer une dernière justification de son attitude, Simone de Beauvoir pense à une formation antérieure à Sartre plutôt qu'à un existentialisme qui va se matérialisant en vieillissant et dont elle n'est pas sans soupçonner l'ambiguïté morale.

Cette conscience chrétienne, démocratique, humaniste, il s'agit de trouver son insertion dans le réel. Et là commence le drame ou peut-être la tragédie. Car Simone de Beauvoir est amenée à se faire une deuxième conscience, une conscience politique qui ne coïncide pas tout à fait avec la conscience proprement morale. Notre intellectuelle de gauche pratique alors un manichéisme ingénu, colorant tout l'univers soit en noir haïssable soit en rouge adorable. Mais comment être assuré que le rouge est bon teint et résistera aux vicissitudes ironiques de la force des choses ? La classe ouvrière

française, connue par ouï-dire à travers les schémas simplificateurs du marxisme de l'« Humanité », a eu longtemps un bon et bel éclat révolutionnaire ; et il fallait même, pieusement, taire les crimes de Staline pour ne pas, comme disait Sartre, « désespérer Billancourt ». Et puis cette même classe ouvrière n'a pas su être solidaire des Algériens en lutte pour leur libération ; Simone de Beauvoir, alors, se sent furieusement « anti-française », et en état de rupture morale avec tout un peuple qui, classe ouvrière comprise, a brusquement viré au noir. Le manichéisme de Simone de Beauvoir n'est nullement pacifiste, car contre les affreux, tout est permis : la peine de mort est légitime, très particulièrement en matière politique et le terrorisme du F.L.N. était de bonne guerre. Simone de Beauvoir est une dure et la violence a bon goût pourvu qu'elle serve à exalter les bons et à épouvanter les méchants. Que reste-t-il de « la conscience chrétienne, démocratique, humaniste » lorsqu'elle s'est changée en passion agressive, aveugle à l'horreur éventuelle des moyens ?

Simone de Beauvoir est trop intelligente pour ne pas ressentir la contradiction. Elle et Sartre choisissent finalement l'Union Soviétique, fréquentent Fidel et Khrouchtchev ; mais il y a dans cette politique moins adhésion à une vérité évidente qu'une volonté de croire, laquelle est, classiquement, une raison de douter. Athée qui congédie l'âme, Simone de Beauvoir fait cependant des états d'âme. Elle s'avoue qu'elle est une « profiteuse » de ce capitalisme qui pourtant est pour elle le mal en soi et de cette liberté bourgeoise grâce à laquelle elle a pu écrire sans contrainte, et qu'elle tient pour fondamentalement mystificatrice. On comprend son désenchantement sous le poids de l'âge et des problèmes insolubles. Elle est vulnérable, « floué » comme elle dit, victime d'elle-même. Mais quel est celui d'entre les mieux-pensants qui pourrait lui jeter la première pierre ? Il lui faudrait pour cela avoir résolu, dans la sécurité de l'esprit, ce problème de la morale et de la politique qui est la croix de toutes les bonnes volontés, les religieuses comme les mécréantes. Aussi vaut-il mieux remettre à plus tard la lapidation.

Questions romaines

LA papauté à la une : ce pèlerinage de Paul VI en Terre Sainte a été jour après jour dans toute la presse l'événement majeur qui jamais ne lassait le commentateur. Jamais dans l'histoire, et même au temps des pontificats théocratiques du Moyen Âge, le pouvoir spirituel romain n'avait brillé d'un tel éclat et joui dans l'opinion universelle d'un tel préjugé favorable. Les discussions qu'a suscitées la pièce « le Vicaire » montrent pareillement à quel point le personnage et la personne du pape sont interrogés et scrutés, comme si les hommes, croyants ou incroyants, attendaient immensément d'un homme unique et d'une fonction singulière. L'agressivité systématique dont fait preuve à l'égard de Pie XII l'auteur du « Vicaire » gâte un beau sujet et change en pièce à thèse une œuvre qui ne touche que par moments au tragique authentique. En drapant son Pie XII dans une indifférence hiératique à l'humain et en lui prêtant les calculs d'un faux réalisme politique, M. Hochhuth n'a pas seulement trahi la vérité historique et la vraisemblance psychologique mais il a mal fait son métier de dramaturge en rendant son personnage principal étranger à l'enjeu du drame. Si dans « le Vicaire » un pape est calomnié, la papauté est au contraire grandie puisqu'on attend d'elle une parole qui ne serait pas seulement un témoignage moral mais qui infléchirait le cours de l'histoire.

EST-ON A LA VEILLE D'UNE MUTATION ÉCONOMIQUE AUX U. S. A. ?

par Maurice BLIN

Notre collaborateur Maurice Blin revient des U. S. A. après un séjour de deux mois au cours duquel il s'est particulièrement attaché à étudier la vie économique américaine. Puisqu'il nous faut choisir parmi les questions que nous aimerions poser à Maurice Blin, nous lui de-

mandons d'exposer à nos lecteurs s'il a constaté une évolution du libéralisme économique dans le pays qui paraît demeurer le plus fidèle au dogme de la libre entreprise, le plus hostile à toute intervention de l'Etat dans l'économie, qu'elle s'intitule socialisation ou planification.

Cette hostilité presque passionnelle à l'égard d'une notion si profondément inscrite au contraire dans l'histoire de la plupart des nations européennes peut surprendre. Elle est cependant fort compréhensible. Aux yeux d'un peuple habitué à juger d'une idée au résultat concret qu'elle permet d'atteindre, l'essor spectaculaire de l'économie américaine apparaît comme la preuve irréfutable de la solidité de ses convictions libérales. Celle-ci s'est, en effet, enveloppée dans un pays où les pouvoirs politiques du gouvernement central ont été pendant longtemps très faibles et ses pouvoirs économiques à peu près nuls.

De bons esprits estiment cependant que les choses sont en train de changer et qu'à la faveur d'événements d'une ampleur politique exceptionnelle : grande crise des années 30 et seconde guerre mondiale, la politique s'est définitivement glissée au cœur de l'économie des Etats-Unis. Ils ajoutent qu'un troisième facteur, le rôle dominant de l'Amérique dans l'économie et la politique mondiales, ne peut que renforcer cette tendance. Bref, comme il arrive souvent, les idées des Américains en matière économique retarderaient sur la réalité économique elle-même.

Je me garderai d'un jugement trop absolu. Certains faits cependant font penser que le libéralisme américain

s'éloigne de façon sensible de l'idéal dont il continue de se réclamer. Mais est-ce pour se rapprocher de ce que l'Europe appelle concertation, programmation ou planification ? Il ne semble pas. Il s'agit en réalité d'une évolution originale.

Il faut bien comprendre que la planification, même souple au sens où la France l'entend, ne peut rien vouloir dire aux industriels ou aux économistes américains.

— *Quelles sont les raisons qui expliquent l'hostilité de l'Amérique à la planification ?*

Aucune des conditions qui ont provoqué de ce côté-ci de l'Atlantique l'intervention croissante de l'Etat dans l'économie ne sont réalisées là-bas. L'idée que l'Etat puisse incarner la nation et se substituer aux individus pour assurer l'intérêt général se heurte à une tradition profondément établie au terme de laquelle il n'y a de démocratie politique ou économique que si le peuple gère lui-même ses propres affaires. S'en remettre à un fonctionnaire, c'est pour lui abdiquer responsabilité et liberté. Que si l'on évoque l'énormité des grandes entreprises américaines, qui semblent écraser de leur poids et de leur complexité l'homme de la rue et échappent à son contrôle, l'Américain en appelle aussitôt à d'autres

faits correcteurs. Le capitalisme populaire a su, mieux qu'ailleurs, susciter l'intérêt des petits et moyens épargnants. La souplesse du recrutement des cadres placés à la tête des trusts le convainc qu'il s'agit de maisons ouvertes à tous et que chacun a sa chance un jour de contrôler. Enfin, la foi absolue dans les vertus de la concurrence, défendue par les rigueurs de la législation antitrust, la royauté rappelée partout des consommateurs, arbitres suprêmes entre les produits, font que pour l'opinion publique moyenne l'étatisme économique apparaît comme la forme achevée d'un monopole absolu, donc absolument nuisible. Par définition, en effet, l'Etat, incarnation suprême de la collectivité, se situe au-dessus de toute contestation et de toute concurrence.

Il nous souvient à ce sujet de tel professeur d'économie politique d'une grande université de l'Ouest qui se déclarait dans l'incapacité de comprendre comment, en France, l'Etat pouvait entrer, par exemple, comme producteur d'énergie, en concurrence avec le secteur privé (en l'occurrence le pétrole), mieux encore, comment des sociétés nationalisées, productrices soit de charbon, soit d'électricité, soit de gaz, pouvaient se faire concurrence entre elles. Cela lui semblait à la fois un scandale économique et une absurdité logique.

A ces résistances d'ordre moral et psychologique à l'égard de la notion de planification s'en ajoutent d'autres qui tiennent à la géographie et à l'histoire. L'étendue du territoire interdisait à une autorité centrale de contrôler et, a fortiori, de diriger l'évolution économique du pays. De plus, les Etats-Unis n'ont jamais connu le raz de marée des invasions, des bombardements, ni la pénurie de guerre qui obligèrent les nations européennes à limiter leur consommation ou à ordonner au plus juste leur croissance. On pourrait dire, en jouant sur le mot, que l'économie américaine, contrairement à toutes les autres, sans exception, n'a jamais eu à... économiser. L'argument selon lequel la concurrence entraîne toujours gaspillage et déperdition d'efforts ne l'atteint pas. Au contraire, dans un pays où vendre est depuis longtemps aussi difficile que produire, ce gaspillage est plutôt une aide.

Reste enfin un fait proprement économique qui contribue à faire de la planification une utopie : c'est l'exceptionnelle mobilité du marché. Il faut souligner l'importance qu'avait prise la notion d'« obsolescence », qui désigne la durée de vie de plus en plus courte des produits. Récemment encore, David Rockefeller soulignait que le laps de temps qui sépare une découverte de son application pratique se réduisait de plus en plus. Il a été de quarante ans pour l'automobile, de quatorze ans pour l'avion, de dix ans pour la télévision, de sept ans pour l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, de cinq ans enfin pour celle des satellites dans le domaine des communications. Comment dès lors enfermer dans un cadre rigide, et fixé une fois pour toutes, une réalité économique en perpétuelle évolution ? Le prétendre, n'est-ce pas en arriver très vite à limiter, d'une manière ou d'une autre, arbitrairement le choix du consommateur, comme on le voit en U. R. S. S., où l'Etat, par exemple, décide généralement du nombre d'automobiles qui sera mis sur le marché ?

Si donc la notion de planification n'éveille que fort peu d'échos aux Etats-Unis, cependant on assiste à la

vogue croissante de réalités qui en paraissent toutes proches et qui ont noms : *planning*, *prévision*, *management*, etc. En sorte qu'on est tenté parfois de se demander si l'opposition entre système libéral et économie planifiée ne relève pas beaucoup moins d'une opposition idéologique que d'une différence de niveaux entre appareils de production. N'a-t-on pas vu en France la nationalisation atteindre exclusivement le secteur énergétique, ou certains grands services financiers et de transport, et laisser au privé la production de biens de consommation ? Là, en effet, le changement est de règle et il faut pour y répondre une souplesse dont seule la libre entreprise est capable. Or, si jusqu'à présent il ne s'est rien passé de tel aux Etats-Unis, on y constate toutefois que la production de l'uranium est étroitement contrôlée par l'Etat, qu'un système énergétique aussi imposant que la Tennessee Valley Authority continue à relever de l'autorité publique, que dans le domaine du transport aérien les deux grandes compagnies transatlantiques, Pan. Am. et T.W.A., se sont à plusieurs reprises demandé si elles ne devraient pas aller jusqu'à la fusion et en appeler à l'aide de l'Etat pour mieux concerter leurs investissements et résister à la concurrence étrangère.

— Dans certains domaines, on commence donc à reconnaître aux U.S.A. la nécessité de sortir du cadre strict de l'entreprise privée, qui se révèle insuffisant pour résoudre tous les problèmes techniques. On admet en conséquence, dans une certaine mesure, l'intervention et l'aide de l'Etat.

Ces cas restent particuliers. Mais ils témoignent que la concurrence, en contraignant les entreprises à un abaissement accéléré des prix de revient, les oblige aussi à rationaliser leur production au maximum, donc à lutter contre le gaspillage, et pour cela à tempérer la concurrence. Cette tendance est illustrée par deux événements récents. Il est, en effet, très intéressant de suivre les hésitations des compagnies d'aviation américaines devant la menace que fait peser sur elles à moyen terme l'apparition de l'avion supersonique franco-britannique. Quel que soit leur choix, en effet, il tournera le dos au principe libéral de la compétitivité à tout prix. Six de ces compagnies acceptent de se grouper pour financer l'étude de l'avion « Mach 3 », et ce groupement en lui-même est chose déjà nouvelle. Mais, parmi les six, quelques-unes attendent pour s'engager définitivement que le gouvernement fédéral subventionne au moins à 75 % le projet décidé, estimé à environ 1 milliard de dollars. Sans doute l'Etat finance-t-il la recherche des entreprises dans une proportion de 60 à 65 %. Mais il s'agissait surtout jusqu'ici de recherche à fin militaire. Cette fois, il s'agit d'un projet civil dont le but avoué est de soutenir la concurrence commerciale étrangère. D'autres dirigeants américains proposent à leurs collègues une entente avec les Franco-Britanniques. Ainsi, la notion d'entente, vouée jusqu'alors à l'anathème, apparaît soudain comme le salut.

Il est encore, en matière nucléaire, un fait peut-être moins connu, mais tout aussi significatif. On sait que les compagnies américaines d'électricité ont déjà construit un nombre impressionnant de centrales nucléaires sans parvenir à produire de l'électricité à un prix con-

currentiel. Il est vrai que le rendement des centrales thermiques a atteint un niveau remarquable. Ce prix est donc très bas. Si, néanmoins, le progrès dans la production d'électricité d'origine nucléaire n'a pas été plus rapide, c'est parce qu'il suppose une technique qui, pour être rentable, doit être appliquée sur une échelle jamais atteinte. Ainsi, *le progrès technique exigerait la construction d'une centrale d'un coût tel qu'il dépasse pour l'instant les moyens de n'importe quelle compagnie privée.*

L'intervention de l'Etat apparaît donc comme un phénomène appelé non pas du tout par des considérations d'ordre moral, comme en Europe que le socialisme a marquée, mais *par une évolution technique qui exige des investissements de plus en plus importants, à rentabilité de plus en plus lointaine.*

D'ailleurs, c'est dans le même principe que l'aide de l'Etat aux entreprises pour leur recherche trouve sa justification. L'investissement intellectuel est l'un des plus coûteux, et ses effets ne se font sentir que sur une très longue période, qu'on estime à vingt ans. De plus, cette recherche est elle-même le plus souvent orientée vers des projets militaires et spatiaux. Or ces derniers, en particulier, non seulement sont à très long terme — Apollo, envoi d'un homme dans la Lune, ne devrait aboutir dans les prévisions initiales qu'en 1970, et le délai s'allonge tous les jours — mais ils comportent surtout une marge de risque, *c'est-à-dire d'échec, si forte qu'aucune entreprise privée ne consent à la prendre à son compte.*

Ainsi, le système libéral commence à éclater sous la pression de ses propres exigences, et cela simplement parce que la réalité économique où il s'inscrit a changé d'échelle.

C'est là un phénomène récent qui date des années 60. En matière aéronautique, en effet, les compagnies privées avaient encore pu supporter séparément, quoique avec peine, l'apparition du jet. Celui-ci avait interdit l'amortissement normal de leur flotte d'avions à hélice. Tout laisse penser que l'apparition du super-jet va les obliger à sauter le pas. De même, en matière nucléaire, les grands trusts énergétiques ou chimiques avaient pu entreprendre la construction de centrales nucléaires destinées à produire de l'électricité. Mais il semble que leur dispersion freine cette fois le progrès technique lui-même.

Concurrence, profit et risque restent bien, pour le libéralisme américain, la loi et les prophètes. Mais, dans les techniques de pointe, il ne peut leur rester fidèle qu'en renonçant malgré lui à cet autre principe qui jusqu'ici les couronnait tous : le primat absolu de l'entreprise privée. Et, comme il a fallu, en France, l'intervention de l'Etat pour donner à certaines unités de production l'échelle internationale, de même, seule l'intervention de l'Etat semble pouvoir donner à certaines unités de production américaines une échelle qu'on pourrait appeler, en forçant à peine les mots, planétaire, si l'on entend par là à la fois l'ouverture croissante des nations les unes aux autres et l'ouverture sur l'espace qui caractérise l'économie et la technique contemporaines. Ainsi, entre les Etats-Unis et l'Europe, il y aurait moins d'opposition au niveau des principes que décalage dans leur application dans le temps.

— *La vogue actuelle du planning de l'entreprise et de la prévision économique que vous avez constatée aux Etats-Unis est-elle l'amorce d'une planification de l'économie ?*

S'il est vrai que la planification dans l'entreprise est affaire non d'idéologie, mais d'échelle, on devrait la voir prospérer comme jamais aux Etats-Unis, pays des trusts géants. De fait, on n'y a jamais tant parlé de planning.

Mais la ressemblance des deux mots ne doit pas faire illusion. Sans doute, l'un et l'autre expriment une attitude identique de l'agent économique qui consiste à organiser le présent en fonction de ce que sera l'avenir, ou du moins, puisque l'avenir n'est pas encore, de ce que l'on suppose qu'il sera. Or cette prévision, par une remarquable coïncidence, n'a jamais été plus difficile, en raison d'un progrès technique jalonné, à intervalles de plus en plus rapprochés, de révolutions qui se bousculent et s'annulent pour ainsi dire les unes les autres.

Ainsi surgit la nécessité de concilier deux impératifs qui semblent contradictoires : d'une part, *l'organisation* inhérente aux grands ensembles, mais toujours plus ou moins rigide ; de l'autre, la *souplesse* et la capacité indéfinie de se reconverter. Cette contradiction, l'économie des Etats-Unis s'emploie à la surmonter, mais les voies qu'elle choisit pour y parvenir s'expliquent moins, semble-t-il, par des données économiques que par certaines dispositions psychologiques propres à la mentalité américaine. Ce qui frappe, en effet, en elle, c'est la rencontre entre un goût violent pour le nouveau, l'exaltation de l'initiative privée, la poursuite de l'idée inédite qui conquerra le marché et, curieusement, une difficulté naturelle à imaginer, à inventer. L'Américain se méfie des idées, il a peu de dispositions pour les vues générales ou synthétiques. Héritier de la tradition empirique anglaise, il s'attache surtout aux faits. Il les suit, il est vrai, fidèlement et excelle dans l'analyse. On le voit bien dans les universités, où l'on entend par disciplines humaines une analyse indéfinie, minutieuse, des comportements des individus ou des groupes. Les monographies abondent, mais les travaux explicatifs et théoriques sont rares.

Cette disposition d'esprit originale se retrouve dans la recherche comme dans la production industrielles. Pour résoudre un problème donné, la technique américaine *explorera l'une après l'autre toutes les voies possibles, s'interdisant toute idée préconçue, de peur d'éliminer dès le départ la bonne. Ce n'est plus tout à fait le wait and see britannique; c'est, pourrait-on dire, le try and see.* On s'engage dans plusieurs directions à la fois, pour voir. On devine que ce ratissage intellectuel entraîne une véritable débauche de matière grise, un personnel et des moyens innombrables. L'attaque frontale suppose toujours de grosses réserves. Ce jeu sur les possibles explique le poids de la recherche dans le budget des entreprises, qui avance un peu comme le ferait un animal très puissant, mais à la vue courte, donc prudent et les sens dressés dans toutes les directions à la fois. Cette démarche qui peut paraître hésitante donne d'ailleurs son allure caractéristique non seulement à l'économie, mais à la politique des Etats-Unis. Elle étonne quelquefois le Latin aux idées claires. C'est encore pour la même raison que des grands trusts diversifient au maximum leurs productions, que les ban-

ques investissent dans des secteurs très différents de l'économie. Il s'agit toujours de compenser des échecs possibles par la super-rentabilité atteinte dans l'un de ces secteurs.

L'expérience des deux dernières guerres a contribué à fixer l'économie des Etats-Unis dans cette disposition originale, alors qu'elle a eu sur les économies européennes l'effet exactement contraire. De ce côté-ci de l'Atlantique, la mobilisation générale des hommes et des machines a abouti à accélérer la mainmise de l'Etat sur l'économie. En France et en Angleterre, elle a préparé les esprits à accepter les structures rigides des nationalisations d'abord, de la planification ensuite. Tout au contraire, l'Amérique n'a retenu des deux guerres mondiales, où elle a été mêlée sans être jamais menacée, que leur aspect stratégique. Elle a affronté à distance des adversaires dont elle ignorait bien les intentions, mais avec qui les échanges les plus meurtriers gardèrent, de ce fait, par un certain côté, l'aspect d'un jeu. Tandis que la *planification* prenait en Europe un aspect *défensif* et rappelait l'attitude rigide du combattant qui bande ses forces pour résister aux assauts et évite de les disperser, parce qu'elles sont limitées, au contraire, le *planning* américain exprime plutôt la disposition du joueur qui tente çà et là une incursion, tâte l'adversaire et, par feintes ou simulation, veut l'amener à se découvrir pour lui porter le coup vainqueur. Bref, le *planning* est d'inspiration souple et *offensive*.

Ou du moins telle était, jusqu'ici, l'attitude spontanée des responsables américains, qu'ils soient politiques, militaires ou économiques. Or cette tradition se trouve, elle aussi, soumise à l'épreuve rappelée au début de ces propos, du *changement d'échelle*. On a vu que l'importance des investissements dépassait, dans certains secteurs de pointe, les capacités de l'entreprise privée. Cette fois, c'est l'échelle des phénomènes d'échanges, la complexité des situations, la rapidité du progrès technologique, qui ont poussé les grandes entreprises à développer la science nouvelle du « *management* » et à exploiter cet outil révolutionnaire qui a pris en dix ans une extension foudroyante : *l'ordinateur électronique*.

Quelques chiffres permettront d'en juger. Le chiffre d'affaires de l'électronique double tous les quatre ans. Il a été l'année 1963 de 5 milliards de dollars, sur lesquels plus d'un milliard représente la vente ou la location des machines. Il y en avait environ 4.200 en service en 1960 ; il y en a eu 5.400 (+ 29 %) en 1961, et en 1962, 9.500 (+ 76 %). Le rôle qui leur est dévolu est beaucoup plus large que l'*automatisme* auquel on les lie souvent. Les *operating computers* exécutent bien des tâches qui dépassent par leur ampleur les limites du comportement cérébral ou manuel de l'homme. Grâce

aux caractères à encre magnétique, par exemple, la Bank of America ventile chaque nuit plus de 800.000 chèques en provenance de ses 779 succursales. Elle en traitera bientôt un million.

Le Bureau fédéral des brevets doit à l'ordinateur d'avoir rattrapé une partie de l'immense retard qu'il avait pris dans l'examen de ses dossiers. Le gouvernement, en la matière, donne l'exemple et utilise la calculatrice dans tous ses services. Le Pentagone en utilise, à lui seul, soixante.

Mais l'ordinateur joue surtout un rôle original et nouveau en ce qu'il permet de suivre en les décomposant les *phénomènes de mouvement*. Il permettra, par exemple, de choisir le meilleur trajet aérien entre deux points parce qu'il traduira presque instantanément la vitesse de chacun des vols possibles à partir des informations qui lui seront fournies. C'est l'homme qui choisit, mais la machine éclaire son choix en donnant figure à chacune des hypothèses sur lesquelles il s'exerce. Grâce à l'ordinateur, on orientera le trafic dans les villes, on assurera la rotation optimale des wagons pour une compagnie de chemins de fer, on choisira la meilleure utilisation d'un pétrolier, compte tenu des conditions de fret, etc. Tout cela est l'œuvre de ce qu'on appelle là-bas, par opposition à l'*operation computer*, le *process computer*. Il a joué, dit-on, un rôle déterminant lors de la crise de 1962 entre la Russie et les Etats-Unis à propos de Cuba, en permettant au président de mesurer précisément l'enjeu et les risques inclus en chacune de ses décisions possibles.

L'ordinateur est également devenu l'instrument indispensable d'une technique nouvelle : la *simulation*. Il arrive de plus en plus souvent que le test, l'essai « pour voir » d'un procédé, soit ou impossible, par exemple dans tout ce qui touche à l'exploration spatiale, ou trop coûteux (aéronautique), ou encore dangereux (atome). On fournit donc à l'ordinateur les éléments connus ou supposés de l'expérience et l'on attend de lui qu'il les traduise en effets. Le nombre des circuits, la multiplicité des combinaisons lui permettent de reproduire un nombre presque illimité de *situations*, rendant ainsi le possible réel ou le futur présent.

La troisième fonction essentielle, enfin, et non la moindre, est celle du *contrôle*. Elle a pris une importance croissante sous l'effet de la concurrence qui oblige à l'*abaissement de coûts*. Dans l'industrie lourde : acier, ciment, pétrole et même papier, celui-ci peut être obtenu par la *production en continu*. Cette production supprime temps et mouvements inutiles, mais elle entraîne en cas d'avarie des pertes très lourdes. D'où la nécessité de suivre une production sur laquelle peuvent influer des centaines de facteurs différents.

On le voit, le planning organisé autour de son instrument privilégié, l'ordinateur électronique, est un parent fort éloigné de ce que l'Europe entend, à l'exemple de la France, sous le mot planification.

Il s'en distingue par deux traits essentiels. En premier lieu, s'il constitue comme elle un effort vers une rationalisation des moyens de production en vue d'une fin qui est la fabrication d'un produit au moindre coût, cet effort ne s'exerce que dans le cas d'une entreprise ou d'un trust et assurément pas au niveau d'une concertation entre trusts, dans le cadre d'une politique générale d'ensemble qui s'imposerait au pays. Cette concertation, si elle s'esquissait, tomberait sous le coup de la loi antitrust. En revanche, cette même concurrence, source de tant de gaspillage, est un stimulant exceptionnel à l'amélioration de la productivité dans chaque entreprise prise séparément, où l'impératif d'économie reprend tous ses droits. C'est à elle et au planning qui en est l'effet que les Etats-Unis doivent sans aucun doute leur productivité, qui est la plus élevée du monde, et, par voie de conséquence, les prix de revient proportionnellement les plus bas. De leur point de vue, la planification d'Etat aboutit au résultat exactement inverse : elle prétend obtenir des économies au plan général, mais elle aboutit, en fait, par relâchement de la concurrence en climat de monopole, à une augmentation des coûts ou au maintien de conditions de production anachroniques.

L'autre différence entre planning et planification tient dans une opposition fondamentale quant à la façon d'envisager l'avenir. Dans les deux cas, il s'agit bien d'affronter l'imprévisible contenu dans le futur. Mais la pente plus théorique de la tradition française la pousse à *commander à l'avenir*, alors que l'Américain, pour qui le maître mot est *adaptation*, est plutôt *soucieux de lui obéir*. Dira-t-on qu'il faudrait d'abord pour cela qu'il le connaisse ? Mais c'est bien pourquoi, au lieu de prétendre le faire, il s'attache à le stimuler pour « *s'y faire* ».

Soulignons enfin que l'apparition des calculateurs électroniques pourrait avoir des effets sur la structure même des entreprises américaines. D'un côté, parce qu'il s'agit d'un équipement dont la rentabilité n'apparaît que s'il traite de phénomènes à très grande échelle, il a déjà provoqué dans certains secteurs des regroupements à fin d'utilisation collective.

D'un autre côté, l'intervention de l'ordinateur pour traiter et transmettre l'information de façon ultra-rapide peut accélérer encore le mouvement de décentralisation

des entreprises qui a accompagné l'expansion de l'économie américaine en cours depuis la guerre.

— *Vous avez indiqué les considérations techniques et économiques qui conduisent à une mise en question du libéralisme intégral, ce qui, selon vos observations, n'impliquerait toutefois nullement, dans l'état actuel des choses, un rapprochement ni de la psychologie ni des mœurs économiques américaines, avec certaines pratiques institutionnalisées en France. N'y a-t-il pas aussi des problèmes d'ordre social qui imposent une correction des structures de l'économie américaine, sans qu'on puisse cependant parler de véritable mutation pour l'instant ?*

La troisième et dernière caractéristique de l'évolution du libéralisme américain c'est une certaine *tendance à l'orientation de l'économie*. Cette orientation est, cette fois, inspirée par l'homme, souhaitée aussi bien par les Etats locaux que par le gouvernement fédéral, et répond à des fins non plus techniques ou économiques, mais avant tout *sociales*.

L'Amérique connaît, en effet, le même phénomène de déplacement de la richesse et de l'activité économiques que les vieilles nations européennes. En matière industrielle, les deux continents ont le même âge. Chez l'un comme chez l'autre, l'économie de la seconde moitié du XX^e siècle est en train de remettre en question les bases sur lesquelles s'était édifiée celle du XIX^e siècle. Le déplacement de l'industrie américaine de l'Est et même du Middle West vers l'Ouest est un fait bien connu. Pour ne prendre qu'un exemple, une région comme celle des Grands Lacs, qui était depuis soixante-dix ans le bastion de la richesse américaine, s'interroge aujourd'hui sur son avenir. C'est à Chicago que la physique nucléaire a vu le jour. Mais c'est loin des Grands Lacs qu'elle s'est développée. Detroit, malgré la prospérité actuelle de l'industrie automobile, connaît la proportion de chômeurs la plus élevée des Etats-Unis. Grands fournisseurs de biens de consommation durables, il semble que les métallurgistes du Michigan, de l'Illinois et de l'Indiana aient hésité plus que d'autres à prendre les risques inhérents aux contrats de recherche gouvernementaux et en laissent aujourd'hui le bénéfice aux Etats de l'Ouest ou du Sud.

On conçoit qu'un tel transfert d'activité entraîne des disparités de plus en plus fortes entre grandes régions. La main-d'œuvre, malgré sa mobilité, ne parvient plus à suivre. C'est pour tenter de corriger les effets sociaux d'un tel phénomène que le gouvernement fédéral a pro-

posé, il y a deux ans, deux lois acceptées par le Sénat : l'*Area Re-development Act* et le *Manpower Development and Training Act*. La première tend, comme son nom l'indique, à soutenir l'expansion des régions frappées par le chômage, soit en leur réservant par priorité une partie des commandes de l'Etat, soit en accordant certains allègements fiscaux aux entreprises qui acceptent de s'y installer. La seconde offre des facilités à celles qui font un effort particulier pour former ou reconvertir leur main-d'œuvre. Cette formation professionnelle entièrement assurée par l'entreprise privée s'effectue sur une très grande échelle. Elle est favorisée par l'entente étroite entre les universités et l'industrie.

De leur côté, les Etats, les collectivités locales, à l'instar de leurs homologues français, se livrent à des assauts de séduction pour attirer les nouvelles usines.

Cette tentative des pouvoirs publics pour influencer la localisation des investissements a des effets encore assez limités. Elle vient de prendre une dimension nouvelle avec la promulgation, en 1962, du « Trade Expansion Act ». L'initiative du président Kennedy a été interprétée de ce côté-ci de l'Atlantique surtout comme un effort pour ouvrir l'Europe aux produits américains. Aux Etats-Unis, elle a été surtout ressentie comme la mise à bas de tout le système de protection dilué, mais très efficace, dont l'économie américaine est entourée. Elle a provoqué de grandes craintes chez les producteurs, les syndicats et naturellement au Sénat. L'administration a donc été obligée d'assortir sa proposition d'un arsenal extrêmement détaillé de mesures destinées à venir en aide aux entreprises et aux ouvriers dont l'activité pourrait être affectée par la libéralisation accrue des échanges. Placées sous le signe de « l'assistance », ces dispositions occupent dix-huit pages dans le document officiel qui en compte trente-deux. C'est dire leur importance. Elles envisagent toutes les formes : technique, financière ou fiscale. Quant à celles qui concernent les ouvriers, elles renforcent la loi de 1962 sur la main-d'œuvre. Elles lui assurent, par exemple, des indemnités de *relogement*, de *réadaptation*, enfin de *chômage* égales à 65 % de son salaire hebdomadaire moyen. Le sort des négociations de 1964 sur le Trade Expansion Act., restant pour l'instant imprécis, il n'est pas certain que cette intervention de l'Etat à fin de tempérer les effets de la concurrence internationale entrera jamais dans les faits. Quoi qu'il en soit, il est d'ores et déjà intéressant de relever que les Etats-Unis se trouvent devant l'éventualité d'échanges commerciaux accrus dans la même situation que les vieilles nations d'Europe. *Le rôle de l'Etat en économie peut diminuer, mais on le retrouve ailleurs sous une autre forme. Disparaît-il en matière commerciale, c'est pour réparaître et grandir en matière sociale.*

L'importance du *facteur social et politique* dans le développement et le déplacement de l'économie américaine commence d'ailleurs à frapper certains esprits. C'est ainsi que des économistes et des sociologues se sont groupés pour constituer un organisme privé : « L'Association Nationale de Programmation » (National Planning Association). Ils publient un bulletin mensuel qui traite des problèmes posés par cette politique de programmation à long terme touchant l'avenir de la nation. Les moyens modestes dont dispose l'Association, le caractère tout théorique jusqu'ici de ses études, le

fait qu'il s'agit de pionniers dépourvus de tout moyen d'intervention en matière économique interdit de comparer, même de très loin, la N.P.A. au Commissariat au Plan Français. Nous lui empruntons néanmoins un document qui donne une vue indicative mais intéressante de ce que serait au rythme actuel le développement des Etats-Unis.

C'est un tableau de l'économie américaine dans les dix ans.

On y relève les précisions suivantes : en 1973...

- les Etats-Unis compteront 226 millions d'habitants, soit 38 millions de plus qu'en 1962 (188 millions) ;

- le produit national brut atteindra \$ 904 milliards, en progression de 63 % sur celui de 1962 (\$ 553,9 milliards) ;

- le revenu annuel de la famille américaine moyenne s'élèvera à \$ 9 300 contre \$ 7 100 l'année dernière ;

- le niveau du chômage sera ramené à 4 %, contre plus de 5 % en 1962, en dépit de l'entrée sur le marché de 15 millions de nouveaux travailleurs ;

- la semaine moyenne de travail se trouvera ramenée à 37,4 heures, contre 40,5 heures ;

- la production industrielle représentera 212,1 % de celle de 1957, prise comme base (en 1962, l'indice de la production industrielle s'est élevée à 118,2 %) ;

- le déficit budgétaire subsistera. En 1973, les recettes du budget fédéral, des budgets des Etats de la Fédération américaine et des budgets locaux devraient atteindre globalement \$ 275 milliards (contre \$ 158,1 milliards en 1962), mais les dépenses s'élèveront probablement à \$ 282,8 milliards (contre \$ 160,6 milliards).

Les considérations que j'ai exposées ne comportent pas de conclusions impératives au sujet de l'évolution à venir du libéralisme américain. D'un certain point de vue, notamment à cause de la taille démesurée des investissements dans les techniques de pointe, il semble qu'approche le moment où l'Etat sera amené à relayer l'entreprise privée. De même l'accentuation de la concurrence mondiale rendra son intervention à des fins politiques et sociales de plus en plus fréquente.

Par contre, il serait erroné de voir dans le planning de l'entreprise l'amorce d'une planification de l'économie. A moins que ne joue une fois encore ici le principe auquel nous nous sommes référés et selon lequel en économie, comme ailleurs, un phénomène en changeant d'échelle change aussi de nature. En d'autres termes, le *planning fils de la concurrence inter-américaine fera-t-il place demain à la planification, fille de la concurrence internationale* qui contraindra les Etats-Unis à présenter un front uni à leurs rivaux ? Il n'est pas absolument interdit de le penser.

On peut se demander si, dans une hypothèse toute probable de libéralisation des échanges, les notions d'origine française de programmation et de concertation ne connaîtront pas demain l'heure de la vérité. Développées jusqu'ici en vase clos, elles auront à affronter un système économique élaboré sur de toutes autres bases, c'est sans doute la prochaine décennie qui nous dira à qui l'histoire réserve sa faveur.

Jalons pour un indispensable remembrement politique

par Joseph FONTANET

REFAIRE en France une démocratie vivante et efficace, qui réponde aux aspirations profondes de notre peuple et aux exigences d'un siècle dur, et nous évite pour l'avenir d'osciller sans cesse entre la confusion impuissante et l'abandon à l'homme providentiel, telle est sans doute l'une des tâches majeures offertes à notre génération.

Nombreux sont ceux, surtout parmi les jeunes, qui ont pleinement conscience de cet impératif, mais que néanmoins retient encore, au seuil de l'action, l'absence d'une claire perception des voies et moyens à utiliser. Nos partis politiques actuels en particulier ne constituent plus, à leurs yeux, l'instrument propre à réaliser un tel dessein. Ils y voient au contraire un cadre sclérosé et périmé, déviant ou étouffant les efforts créateurs, et les condamnant à de médiocres compromis ou à la stérilité. C'est certainement l'une des principales raisons de la préférence que beaucoup manifestent pour l'action des clubs ou des comités civiques, sans méconnaître ses limites. L'opération de remembrement, capable de donner à la France une nouvelle représentation politique, à travers des partis mieux adaptés, est indispensable à la restauration d'une vie démocratique authentique et féconde.

Certes, cette restauration suppose aussi une véritable renaissance intérieure de nos grandes familles politiques, à laquelle le bel article d'André Philip, dans le dernier numéro de « France-Forum », invite plus spécialement la gauche française. Mais une simple réforme du dedans ne saurait suffire, et doit s'accompagner d'une refonte de tout notre système de partis. Il est légitime que de nombreuses élites civiques y voient un préalable à leur engagement, mais à condition qu'elles ne se désintéressent pas de sa réalisation.

Un système de partis inadapté

En France, les difficultés propres au multipartisme, conséquence d'un goût immodéré pour les querelles abstraites et mineures que nous avons hérité d'un vieux travers gaulois, ont été lourdement aggravées par la nature artificielle et anachronique des divisions politiques, telles que les ont exprimées et entretenues les partis traditionnels. Beaucoup de nos partis se réfèrent encore aujourd'hui davantage aux conditions de l'époque de leur naissance qu'aux données du monde moderne. Ils sont les témoins des conflits du passé, tels des couches sédimentaires superposées, plutôt que les interprètes des confrontations du présent.

C'est vrai du parti socialiste qui ne s'est toujours pas adapté à l'avènement de la société industrielle, et continue la même lutte qu'il y a cinquante ans contre

une forme de capitalisme libéral qui n'existe plus que dans ses souvenirs.

Le parti radical se définit encore par référence aux combats qu'il a menés contre l'alliance de l'ordre moral et du cléricisme : mais que signifient encore ces réminiscences à l'époque des immenses transformations que le Concile du Vatican est en train de réaliser au sein de l'Église catholique ?

Les partis modérés portent toujours les traits d'une société individualiste de petits producteurs et de petits propriétaires, dans laquelle ne se reconnaissent plus les industriels, les paysans et les cadres évolués.

Le parti communiste est profondément ébranlé par la crise du marxisme, dont la déstalinisation et le conflit entre Moscou et Pékin ont été des signes révélateurs.

Et pourquoi ne pas reconnaître que le plus jeune des grands partis démocratiques, le Mouvement Républicain Populaire, créé pour transformer les données anciennes du dialogue politique, en l'arrachant à l'opposition factice entre une droite, attachée au pluralisme des croyances mais vouée au conservatisme, et une gauche, éprise de progrès mais sectaire, a été lui-même, en quelque sorte, victime de la réussite de son action, puisque, désormais, seuls quelques attardés confondent encore la défense des libertés spirituelles et le refus de la justice sociale. A ce déphasage entre les schémas de nos anciens partis, par ailleurs déjà trop nombreux, et la réalité d'une France moderne, en pleine transformation, s'ajoutent dans la période présente les conséquences d'un épisode de pouvoir personnalisé. L'U.N.R., simple projection sur l'espace politique français de la vaste ombre du général de Gaulle, n'a pas d'existence propre. Sa précarité tient à sa nature même. Mais par les positions provisoires qu'elle occupe, elle fait obstacle aux reclassements à accomplir.

Ce sont tous ces facteurs qui contribuent à donner aux controverses de politique pure, dans la France actuelle, ce caractère « d'étrange irréalité » que constatait il y a quelques mois Raymond Aron.

Chacun semble en avoir désormais conscience, puisqu'il n'est plus question, dans les milieux politiques, que de regroupements, encore que l'expression soit critiquable, car elle paraît évoquer un simple cartel ou une simple addition de formations anciennes, alors que ce qu'il s'agit de réaliser doit être une refonte complète, donnant naissance à un système de partis entièrement nouveau.

Cette volonté de novation, si positive soit-elle, ne fait cependant que poser le problème. Quelles doivent être les idées forces ou les courants fondamentaux, autour desquels on s'unira ou se divisera désormais ? Quelles

seront les nouvelles frontières de l'espace politique français ? Telles sont les questions auxquelles il importe désormais de répondre.

Elles réclament une réflexion préalable sur les mécanismes politiques actuels, et sur les grands courants fondamentaux de la société politique française d'aujourd'hui. En conclusion, diverses solutions proposées, concernant la configuration possible du nouvel éventail politique français, seront examinées en liaison avec la stratégie politique que chacune implique pour les démocrates.

Le rôle des mécanismes politiques

Une réflexion sur le système des partis politiques ne peut être dissociée de la considération des mécanismes constitutionnels ou électoraux qui régiront la compétition entre ces partis. Certes, la politique ne sera jamais pour nous une sorte de physique sociale, et l'action de l'homme politique ne sera jamais assimilable à celle de l'ingénieur. Mais ce serait manquer de réalisme de méconnaître l'importance des règles institutionnelles fixées par la constitution ou les régimes électoraux sur les conditions concrètes d'expression des courants d'idées.

Ces mécanismes ont été entièrement transformés depuis 1958 : la loi majoritaire s'applique dans presque toutes les consultations avec une rigueur accrue, et il y a lieu de penser que cette évolution n'est pas achevée ; l'élection à la présidence de la République devenue non seulement la magistrature suprême de l'Etat, mais le véritable siège du pouvoir exécutif s'effectuera désormais au suffrage universel, selon des modalités où le principe majoritaire trouvera une application particulièrement rigoureuse, puisque seuls les deux candidats demeurant en tête après le premier tour pourront se maintenir au second tour.

Ce qui donne à ces changements un caractère fondamental, c'est qu'ils ont accompagné une profonde mutation psychologique et sociologique, liée à toute l'évolution actuelle de la France. Or, cette mutation, dont l'analyse est devenue banale, a favorisé les modifications apportées aux règles de fonctionnement de notre appareil politique, qui l'ont en retour accélérée et consolidée.

L'un de ses traits essentiels est l'instauration d'une « démocratie de masse », caractérisée par la diminution du rôle des notables et la formation de l'opinion au niveau même de l'homme de la rue. Il s'agit là sans nul doute d'une conséquence de la diffusion des moyens audio-visuels d'information modernes, en prise directe avec le grand public, véhiculant une culture nouvelle, positiviste, standardisée ; ainsi que de l'urbanisation éloignant des autorités traditionnelles une population toujours plus nombreuse, dont le mode de vie se collectivise. Un second trait de la mutation intervenue, lié à l'avènement progressif d'une civilisation de confort, dans un pays en pleine modernisation, est la propension de l'opinion à se préoccuper par priorité d'une gestion publique compétente et sans à-coups, reléguant au second plan les préférences idéologiques, lorsqu'elles ne sont pas fondamentales.

Cette double évolution tend à simplifier et à schématiser l'affrontement politique autour d'un petit nombre de tendances réellement essentielles, destinées à

s'incarner en grands partis de gestion et d'impulsion, aptes à assurer avec capacité et régularité le bon fonctionnement de l'Etat et les responsabilités du pouvoir. Or, c'est dans le même sens que jouent les nouveaux mécanismes institutionnels, en poussant à la concentration des partis et en favorisant la désignation de majorités plus homogènes, aptes à mieux soutenir l'exercice de la fonction exécutive. C'est pourquoi, indépendamment même du rôle personnel considérable qu'a joué le général de Gaulle, on peut penser que les changements intervenus correspondent à une mue profonde de la société politique française, et qu'ainsi ils ont acquis un caractère durable pour le meilleur ou pour le pire. Le pire ne sera pas évité si les démocrates persistent à méconnaître les conditions nouvelles qui régissent désormais la compétition politique.

Pour de grands partis

Les enquêtes d'opinion confirment les conclusions des analyses précédentes. Lors d'un sondage récent, six réponses sur sept se prononçaient en faveur d'une diminution du nombre des partis. Le fameux précepte : « votez utile » s'appliquait jusqu'à présent dans le cadre de la circonscription, en faveur du candidat le mieux placé à ce niveau. Il tend maintenant à s'appliquer dans un cadre beaucoup plus large, l'électeur levant les yeux au-delà des frontières locales et se préoccupant bien davantage qu'autrefois de la signification nationale de son vote, et de la vocation majoritaire du courant dans lequel se situe tel candidat.

Il importe de considérer les conséquences des changements ainsi intervenus. Les petits partis étaient déjà réduits jadis à une médiocre efficacité ; aujourd'hui, ils sont condamnés à l'élimination. D'une manière générale, le jeu répété de la règle majoritaire tendra à affaiblir encore les faibles et à renforcer encore les forts.

Cette nouvelle « physique » politique nous conduira-t-elle vers un système de bipartisme absolu ? Non, sans doute, d'une part, en raison des obstacles proprement politiques que nous examinerons plus loin ; d'autre part, parce que la répartition régionale des formations politiques, en France, est très irrégulière, et que telle d'entre elles, minoritaire sur le plan national, peut avoir ses zones de force, où le scrutin majoritaire accroîtra sa prépondérance, aux élections législatives et locales. Mais il semble certain que l'évolution générale tendra à se faire vers un système de partis inégaux, parmi lesquels deux ou trois seulement pourront jouer un rôle polarisateur et prétendre à un rôle politique à part entière, les autres étant relégués au rôle de force d'appoint.

Les minorités gagneront dès lors, sans doute, à s'exprimer dans le cadre de formations plus vastes, où elles pourront constituer une tendance particulière et donner à leur action une insertion plus efficace. Certes, pour les militants de ces groupes minoritaires, s'agréger à un ensemble plus large supposera souvent des choix difficiles, voire douloureux. Il n'est pas entièrement exact de dire que ces militants ne feront, somme toute, que conclure ainsi, avant l'élection et durablement, les mêmes accords qui, nécessairement, étaient noués après l'élection, lorsqu'il fallait constituer une majorité de gouvernement. D'une part, les pactes de

majorité avaient toujours une portée et une durée limitées ; d'autre part, ils étaient conclus au niveau parlementaire, c'est-à-dire au second degré, si bien que les militants pouvaient se prononcer au nom de l'exigence absolue, laissant aux élus la responsabilité des alliances, des contrats et des compromis. Même si ce partage comportait une part d'artifice et d'illusion, et permettait d'esquiver certains problèmes, il a été largement pratiqué. Il ne peut plus l'être désormais. A condition que les militants fassent preuve de combativité autant que de réalisme, à condition qu'ils continuent à alimenter leur pensée politique à des sources d'inspiration, telles que « France-Forum », dont le rôle serait alors encore accru, ou dans les clubs civiques qui pourraient peut-être trouver là leur rôle permanent ; ils y gagneront d'accéder à davantage de responsabilités, et d'exercer leur influence là où s'opèrent les choix vraiment décisifs. Leur action ne sera-t-elle pas plus riche que lorsqu'elle se confinait dans des chapelles trop étroites ?

Les courants fondamentaux de notre société politique

Quels pourraient être, dès lors, les contours de l'éventail politique simplifié qui correspondrait aux aspirations du public, comme aux procédures institutionnelles présentes ?

Deux considérations préliminaires doivent être rappelées.

En premier lieu, l'effort de remembrement politique à réaliser devra tenir compte de l'histoire, des mentalités, des données sociologiques qui caractérisent notre pays. Un parti politique ne naît pas d'un simple acte de volonté : il s'insère dans une société nationale donnée, formée de groupes divers, dont les traditions et le dynamisme présent, les intérêts et les affinités, composent des champs de force complexes, faisant apparaître des pôles d'attraction et des lignes séparatives. Vouloir construire un grand parti en ignorant l'existence de cette infrastructure de l'espace politique français serait se condamner à ajouter un échec de plus, à tous ceux auxquels ont abouti, par exemple, depuis la Libération, les tentatives manquées des « nouvelles gauches ».

En second lieu, les mutations analysées ci-dessus modifient profondément la nature même du suffrage. Pendant près d'un siècle, malgré le suffrage universel, la République a d'abord été l'affaire des notables, dont elle reflétait les attitudes et les intérêts. La IV^e République, avec ses grands partis organisés, à recrutement populaire, assis sur la représentation proportionnelle, a marqué l'avènement de la démocratie des militants. Plus proches du peuple et de ses besoins que les anciens notables, ils continuaient ceux-ci en ce sens qu'ils constituaient encore un véritable encadrement d'une opinion encore très fruste en matière politique. Nous avons dit qu'il n'en était plus de même aujourd'hui, après l'entrée dans l'ère de la démocratie de masse, où l'opinion tend à se former directement au niveau de l'homme de la rue.

Or, il n'y a pas coïncidence entre la représentation de l'éventail politique conçue par un militant instruit et enthousiaste, ou par un citoyen ordinaire. Le pre-

mier tendra à accorder plus d'importance aux idées et aux nuances et souhaitera une représentation politique permettant à chacune des familles traditionnelles, que Thibaudet avait recensées au nombre de six, d'avoir son expression autonome. Le second se contentera d'un éventail beaucoup plus simple, limité aux quelques options fondamentales. Avec la représentation proportionnelle, aux temps de la république des militants, c'étaient ceux-ci qui proposaient leur conception de la division de l'espace politique français et l'offraient comme cadre au corps électoral. Aujourd'hui ce sont les électeurs qui élaborent eux-mêmes beaucoup plus directement leur choix et, en éliminant spontanément les préférences secondaires, imposent aux équipes politiques de s'accommoder de divisions moins nombreuses.

La facilité avec laquelle les électeurs passent d'un parti à l'autre, sauf à l'extrême-gauche, montre qu'une proportion très élevée d'entre eux ne se sent pas liée par les classifications partisans anciennes. Si l'on veut que les électeurs « épousent » les grands partis à naître, ce qui est nécessaire pour le succès de ceux-ci, mais ce qui, sans doute, est aussi très important pour créer un consensus positif autour du régime, il faut que les nouvelles lignes séparatives tiennent compte des grandes options faites spontanément par le corps électoral, même si elles ne coïncident pas entièrement avec la répartition idéale vue au niveau des militants.

Il serait très souhaitable que les membres des clubs civiques s'intéressent à ces problèmes, en faisant appel aux méthodes modernes des sciences humaines qu'ils honorent dans d'autres domaines, mais que, paradoxalement, ils semblent ignorer dès qu'il s'agit de politique pure. A défaut de l'expérience de l'action concrète et plus spécialement du combat électoral, ils pourraient déjà constater, à partir d'une étude attentive de certains sondages, que les réactions de l'opinion publique sont généralement bien différentes de celles qu'ils croient observer dans les éprouvettes de leurs laboratoires de réflexion politique.

Je citerai par exemple l'intéressante enquête de l'I.F.O.P., publiée dans un récent numéro de la revue « Sondages » sous le titre : « Les forces politiques et le régime ». L'une des questions posées nous intéresse particulièrement, puisqu'elle tendait à recenser les attitudes politiques de base, spontanément déclarées par les électeurs. A l'interrogation : « Vous jugez-vous de droite, du centre ou de gauche ? », 19 p. 100 des électeurs ayant effectivement répondu se sont déclarés de droite, 37 p. 100 de gauche et 44 p. 100 du centre. Il ne semble donc pas que l'allergie manifestée dans les milieux intellectuels à la notion de « centre » soit partagée par le public. Même si la répartition ainsi déclarée entre la droite et le centre peut être discutée, le fait que l'on n'aime pas se dire ou se reconnaître « de droite » est un fait significatif.

Ce sondage correspond assez bien d'ailleurs aux résultats d'autres enquêtes, aux résultats électoraux, et à ce que l'expérience de l'opinion permet de discerner.

Le groupe des électeurs qui se classent eux-mêmes à gauche, formé en majorité par les communistes et les socialistes n'atteint pas 40 p. 100 des suffrages. Il est par ailleurs divisé sur le problème de l'union électorale avec les communistes. Il est certain qu'un can-

didat commun aux deux tendances n'ajouterait pas toutes leurs voix et que ce phénomène, habituel en cas de candidature d'union, serait ici particulièrement marqué. En décembre 1962, parmi les personnes se prononçant en faveur d'un regroupement de la gauche, un peu plus de la moitié admettait d'y inclure le P.C.

Ces chiffres, sans doute, ne seraient plus les mêmes aujourd'hui. Ils révèlent malgré tout la force des résistances socialistes à l'alliance avec les communistes.

Le courant s'affichant résolument de « droite » est nettement minoritaire, comme on l'a vu. Quant aux électeurs qui se disent « du centre », les plus nombreux, ils paraissent dans une large mesure pouvoir être identifiés comme formant cet « électorat flottant » dont une part seulement a rallié présentement le courant gaulliste. Est-il aventureux d'avancer que l'attitude d'un grand nombre d'entre eux est celle de citoyens d'une société industrielle européenne, les uns libéraux évolutionnistes, les autres socialistes humanistes, que ne satisfont pas les notions antagonistes de la droite et de la gauche classiques et qui souhaitent la définition d'une politique moderne ?

Ces données, sans qu'il puisse être question de les extrapoler abusivement, permettent maintenant d'aborder la question essentielle de la stratégie politique à mettre en œuvre pour donner les meilleures chances à la cause de la vraie démocratie.

Choisir une stratégie politique

Nous venons d'explorer le théâtre d'opérations dans lequel nous devons livrer bataille pour atteindre les objectifs qui sont les nôtres : une véritable démocratie politique, économique et sociale, une Europe communautaire présente au monde, et facteur de progrès et de paix.

Nous avons d'autre part à nous frayer notre chemin à travers une concurrence beaucoup plus sévère que par le passé : chaque famille politique ne se verra pas réserver, par le jeu d'une répartition proportionnelle automatique, sa part de représentation nationale et sa part de pouvoir exécutif. Des équipes à vocation majoritaire vont se constituer, à la suite de reclassements inéluctables. Elles tenteront d'occuper en polarisant autour d'elles un vaste secteur d'opinion les positions prédominantes, d'où demain pourra s'exercer le gouvernement ; celles qui seront perdantes seront écartées des leviers de commande pour une période prolongée. La sanction d'une défaite politique sera donc beaucoup plus rigoureuse que jadis, où, mis à part les extrêmes, toutes les formations politiques étaient pratiquement associées au cours d'une législature à des gouvernements de coalition, sans être jamais durablement éloignées du pouvoir. Or, l'action politique doit permettre d'accéder au pouvoir non pas pour satisfaire une volonté de puissance, mais pour apporter de meilleures solutions aux problèmes de l'homme en société.

Deux stratégies politiques différentes sont actuellement proposées aux démocrates pour atteindre leurs objectifs. Le choix qu'ils ont à faire, au moment où se mettent en place de nouveaux mécanismes institutionnels, est d'autant plus important qu'il sera, après coup, moins facilement révisable. Il est donc nécessaire d'ap-

profondir les données et les conséquences de chaque solution suggérée.

La première stratégie est celle que proposent les promoteurs de la candidature Defferre (je ne dis pas Gaston Defferre lui-même, qui n'a sans doute pas encore dévoilé tous ses desseins). Cette stratégie s'inspire, au moins implicitement, de la thèse, souvent énoncée par Maurice Duverger, selon laquelle seule l'alternance entre une vaste gauche et une vaste droite peut animer la politique d'un pays. Selon cette thèse, tout gouvernement de concentration ne peut être que paralysé par ses contradictions internes, le centre n'étant en définitive que la zone d'immobilité où se neutralisent les tensions opposées. Pour obtenir la majorité nécessaire à une politique de mouvement, il n'y aurait donc d'autres solutions que de recueillir les voix communistes.

Cependant, conscients des critiques que soulèverait un pacte de gouvernement ou même un simple accord électoral avec les communistes, les défenseurs de cette thèse tentent de s'imposer à l'extrême gauche sans rien lui concéder. Il s'agirait de placer les communistes devant l'alternative, ou d'apporter leurs voix malgré l'absence d'un pacte commun, ou de se voir dénoncer comme saboteurs du succès possible d'une candidature de gauche.

Ainsi, une fois élu un tel candidat, une équipe minoritaire de démocrates socialistes pourrait gouverner avec les voix de toute la gauche, communistes compris, sans avoir à le payer par quelque compromission que ce soit...

Un tel calcul est-il réaliste ? Qui empêchera les communistes majoritaires en nombre dans l'électorat considéré, et de beaucoup les mieux organisés, de prendre hypothèque sur le candidat, fut-ce seulement par le soutien bruyant et compromettant qu'il lui apporterait ? N'est-il pas troublant, en outre, que cette hypothèse coïncide exactement avec les plans des stratèges de l'U.N.R. qui cherchent précisément à pouvoir présenter leur parti comme la seule alternative à un bloc dominé par les communistes ? Et comment, après l'élection, éluder le problème de la majorité parlementaire, qui pour permettre au nouveau président d'appliquer son programme, devrait être à l'image de la majorité présidentielle le, et donc réserver une large place à des élus communistes ?

Certes, des militants généreux pensent que l'évolution, dont la déstalinisation et le conflit entre Moscou et Pékin sont les signes, conduit à une transformation fondamentale du communisme, qui pourrait répudier ses dogmes et ses méthodes totalitaires et réintégrer la gauche démocratique. Ils croient que cette transformation peut être accélérée si l'on force les communistes à sortir du ghetto de leur appareil, et ils voient même, dans l'élection présidentielle, une occasion privilégiée pour y parvenir. Sans grande illusion sur l'immédiat, ils pensent qu'une telle action pourrait au moins obtenir des résultats à terme, dans dix ans par exemple.

Ne peut-on craindre, au contraire, qu'en anticipant sur un aboutissement encore aléatoire, on ne s'en écarte plus sûrement ? L'affrontement entre une coalition, vite dominée par le parti communiste, et une droite à tendance autoritaire et nationaliste, créerait une tension favorable aux extrémismes des deux bords.

C'est en fonction des réalités présentes et de leurs responsabilités d'aujourd'hui que les citoyens et les hommes politiques doivent se déterminer. Tant que le communisme, dans le monde comme à l'intérieur de notre pays, combat, à l'aide de méthodes totalitaires pour des régimes qui nient les valeurs que nous voulons promouvoir, il n'est pas possible de prétendre défendre la démocratie avec son concours.

L'autre stratégie proposée aux démocrates est fondée sur la conviction que l'évolution de la société française et les affrontements politiques présents rendent possibles des clivages nouveaux. Alors que, sous le poids du passé, la simplification politique risquerait de pousser à la reconstitution des anciens blocs dont les fausses querelles ont coûté si cher à la France sous la III^e République, les forces jeunes de notre temps ont la chance, si elles le veulent, de faire prévaloir une autre division. En s'unissant pour une action commune dynamique, les démocrates de la nouvelle génération peuvent constituer un groupe neuf, capable de faire la trouée.

Quel est, en effet, l'enjeu fondamental de la compétition politique au cours des prochaines années ? Personne ne croit à la prise du pouvoir par une coalition d'extrême gauche dominée par le parti communiste, parce que le plus grand nombre des électeurs y est résolument opposé. Où sera donc l'alternative majoritaire ? Une droite conservatrice et autoritaire, s'installant dans le lit du gaullisme ? Ou un grand parti démocrate refoulant les tendances autocratiques et réactionnaires, qui chercheraient à profiter des lendemains de l'épisode actuel ; et capable de constituer le recours du pays contre les risques d'anarchie et d'aventure ? Tel est le véritable dilemme. Solliciter l'appoint des voix communistes, pour faire échec à la première hypothèse ? Ce serait au contraire risquer de la favoriser, en rejetant de nombreux électeurs vers l'extrême opposée. Unir les démocrates, pour leur permettre d'occuper en force la position-clé de notre échiquier politique et de constituer demain la grande formation à vocation majoritaire capable de faire vivre une république forte et sociale ? C'est la voie la plus réaliste et la plus logique, en même temps que la plus conforme aux aspirations des hommes attachés à la liberté et au progrès.

Un tel objectif ne saurait s'accomplir par l'addition de courants anciens. Il suppose la création d'une formation entièrement neuve, et un vaste reclassement des hommes et des tendances, autour d'équipes et de thèmes modernes. Dans les circonstances présentes, un tel reclassement ne peut s'accomplir que par étapes. Les premières doivent permettre la constitution de la structure d'accueil, où pourront se rassembler à l'heure du dégel politique, tous ceux qui seront d'accord pour favoriser le succès du courant démocrate.

Mais une aspiration politique commune doit se traduire par un programme d'action cohérent. Une « plateforme » peut-elle être proposée en commun par les démocrates ? Oui, car les clivages apparaissant à propos des véritables problèmes du temps présent — et c'est une donnée capitale de la situation actuelle — ne recourent plus l'ancienne ligne de démarcation entre la droite et la gauche traditionnelles, mais tendent au contraire à coïncider avec les clivages politiques nou-

veaux. André Philip a bien montré, dans l'article de « France-Forum » que j'ai déjà cité, la division entre la gauche rétrograde et la gauche moderne et humaniste. Mais il existe au centre droit des démocrates libéraux, acquis aux thèses de l'évolution et du progrès, qui s'opposent tout autant aux conservateurs sclérosés. Ainsi, dans chacun des secteurs traditionnels de l'espace politique français, il y a des hommes, ici libéraux évolutionnistes, là démocrates-chrétiens ou socialistes humanistes, qui rejettent les recettes périmées des vieux manuels et aspirent à joindre leurs efforts pour construire une société nouvelle plus humaine.

Dans le domaine de la politique économique et sociale, par exemple, ils réclament ensemble un plan démocratiquement établi garantissant l'expansion, et la mettant au service d'une économie de besoins et non de profits, en développant les équipements collectifs et l'effort de solidarité ; une véritable démocratie économique et sociale, assurant une participation accrue des syndicats et des organisations professionnelles ; la poursuite de la transformation des structures. Par contre, ils s'opposent résolument aux démantèlements des leviers d'action du plan, et de la législation sociale, que certains conservateurs espèrent encore obtenir avec le soutien d'une technocratie néo-libérale. Ils s'opposent aussi au collectivisme bureaucratique et totalitaire, dont les pays de l'Est découvrent d'ailleurs les inconvénients, parce qu'ils pensent que ce régime n'est pas le plus efficace, au stade du développement économique qui est le nôtre ; et surtout parce qu'il n'est pas compatible avec le minimum d'autonomie personnelle de décision indispensable à l'épanouissement individuel et familial, et avec une véritable démocratie économique et sociale, qui est étouffée dans un système bureaucratique et technocratique.

Que les jeunes animateurs, qui constituent les forces de réserve de la société française, et dont les objectifs coïncident si exactement avec un tel programme, réfléchissent aux conditions politiques de sa réalisation. Le souhait de beaucoup d'entre eux est de s'insérer dans un grand parti de mouvement, incluant toute la gauche, qui soit à la fois un parti intelligent de réforme et de gestion dynamiques, et un parti généreux et humaniste, œuvrant pour une société meilleure et plus solidaire. Mais à cause du parti communiste un tel souhait n'est pas actuellement réalisable en France dans le cadre d'un bipartisme absolu. Le bipartisme ne peut fonctionner que dans un pays où existe un consensus général sur les mêmes valeurs de civilisation fondamentales, c'est-à-dire lorsque les idéaux de l'humanisme démocratique ont d'abord triomphé des thèses extrêmes et sont admis par les deux partenaires.

Que ceux qui veulent travailler dans la perspective généreuse d'une politique nouvelle où le débat le plus large se substitue définitivement à la menace encore présente d'un combat entre des blocs aux antagonismes irréconciliables, comprennent que la voie à suivre n'est pas celle qui entre dans la dialectique des extrêmes. C'est celle qui permettra d'abord de refouler l'esprit de violence aux deux bords de notre espace politique et d'affirmer et d'imposer au plus grand nombre le rayonnement de l'idéal démocratique et humaniste.

Joseph FONTANET.

Des hommes vivent dans les grands ensembles

par Jean LAGARDE

DES hommes ont conçu et construit les grands ensembles, d'autres hommes y vivent.

On se rappelle que dans notre précédent article nous avons indiqué comment l'évolution de la construction en France a préparé l'avènement des grands ensembles.

Nous avons cité les facteurs financiers, juridiques, administratifs et techniques qui ont contribué à la naissance des grands ensembles et nous avons fait remarquer que l'opinion publique ne pesait guère dans le plateau des décisions. C'est ainsi que des millions de personnes habitant actuellement les H.L.M. ou les logécos des grands ensembles ou des Z.U.P., par accablement, impossibilité ou faiblesse n'ont pratiquement pas participé à la conception de ce bien essentiel à l'épanouissement de la famille : le logement et son environnement.

On est en droit de s'étonner que les partis politiques, les grandes centrales syndicales n'aient pas réussi à faire prendre conscience à la population de ce problème qui la concerne pourtant au premier chef. Pourquoi le Français ne se passionnerait-il pas pour les questions d'aménagement du territoire et des cités comme il se passionne pour une hausse des salaires souvent immédiatement remise en cause par une augmentation du coût de la vie ?

En ce domaine, une véritable « éducation civique » des Français est à entreprendre : on doit savoir gré aux responsables actuels de l'aménagement du territoire de se soucier de cet aspect pédagogique en entreprenant une vaste campagne d'information auprès des maîtres et auprès des élèves. On peut regretter que les grands moyens d'information de masse (radio, télévision, disques, magazines, etc.) ne sachent (ou ne veuillent) pas présenter d'une manière attrayante et intéressante de tels problèmes.

Il n'est pas sans importance de souligner que nous étudions des ensembles de la région parisienne, pour lesquels un certain nombre de phénomènes sociologiques sont liés à la fois à la structure des grands ensembles et à leur situation dans l'agglomération parisienne, bien souvent il sera difficile de faire le partage entre ces deux influences.

I. — STRUCTURE SOCIALE

Structure démographique et programme de logement.

Depuis 1945, le renouveau de vitalité de notre pays est venu donner un certain relief à notre pyramide des âges dont la régularité n'était jusque là rompue que par les « saignées » des deux guerres mondiales.

Si remarquable qu'il soit, notre renouveau démographique est d'ailleurs tout relatif (18,2 naissances pour 1.000 habitants) comparé à celui de l'Amérique (22 pour 1.000) ou de la Russie (24 pour 1.000), mais, en cette matière c'est le changement de rythme qui est admirable, autant que le rythme lui-même.

Or, ce phénomène national que les recensements successifs de l'I.N.S.E.E. (1954-1962) enregistrent avec toute la précision nécessaire se trouve particulièrement grossi dans les cités nouvelles.

Les ménages qui ont besoin de logements sont des ménages jeunes.

Sur un large échantillon de grands ensembles les moyennes d'âges des habitants sont les suivantes : (1)

Moyenne d'âge :	générale	Pères	Mères	Enfants
	25 ans	38 ans	35 ans	8 ans 1/2

La population des grands ensembles se situe donc dans deux tranches bien particulières de la population française. C'est pourquoi sa pyramide des âges prend l'allure d'un diabololo presque symétrique.

La proportion des enfants de moins de 14 ans est deux fois plus forte et la proportion des personnes de plus de 45 ans quatre fois moins importante que sur la région parisienne tout entière. prise comme terme de comparaison. Du même coup, et par ailleurs, on constate que le taux de mortalité (nombre de décès pour 1.000 habitants) est très sensiblement moins élevé sur l'ensemble de dix-neuf groupes de la région parisienne que sur la banlieue.

Taux global de mortalité	Ensemble des groupes	Banlieue parisienne
	1.84	7.65

A elle seule, cette structure démographique explique nombre de phénomènes sociaux des grands ensembles :

- difficultés pour les ménages de sortir le soir : les jeunes enfants nombreux et les grands-parents absents ne permettent guère ce genre de distraction.
- difficulté pour les mêmes familles de s'absenter longtemps dans la journée sans mettre leurs enfants à la garderie, à la cantine de l'école, ou plus simplement en les abandonnant à leur libre sort.
- pour la prise en charge des jeunes au sein des mouvements ou institutions, manque de jeunes gens et de jeunes filles

(1) Ces chiffres, comme un certain nombre d'autres cités au cours de cet article, proviennent d'une étude réalisée par la C.I.N.A.M. (Compagnie d'Etudes Industrielles et d'Aménagement du Territoire) sur plusieurs ensembles de la région parisienne édifiés par la S.C.I.C.

d'où manque d'animateurs et grande difficulté de « démarrage » de ces mouvements et institutions.

- pour la vie quotidienne sur l'ensemble de la cité, l'absence de personnes âgées constituent un facteur certain de « vide social ».

Pourtant des efforts spéciaux ont été réalisés par un certain nombre de promoteurs pour remédier à cet état de chose.

Un exemple intéressant est celui des Foyers de Jeunes Travailleurs (1), édifiés et gérés par les soins de l'A.L.J.T. (Association pour le logement des jeunes travailleurs). Trois de ces foyers ont été implantés au cœur des grands ensembles de la région parisienne.

La fameuse pyramide des âges s'en trouve un peu « régularisée », l'animation créée par les jeunes dans et autour du Foyer est certaine, mais leur travail professionnel, leur séjour trop rapide dans le foyer et leurs problèmes propres ne les poussent pas tellement à entrer en contact profond avec la population voisine. Finalement rares sont les jeunes logés dans ces Foyers qui s'engagent d'une manière ou de l'autre dans l'animation des autres jeunes de leur ensemble.

Par ailleurs, une initiative non moins intéressante a consisté en la création de résidences pour les personnes âgées. Un exemple est fourni par l'A.R.E.P.A. (Association pour les résidences des personnes âgées). Cette association plante également au cœur des ensembles, à proximité des centres vivants (centre commercial, école, etc...) des petits bâtiments, en rez-de-chaussée ou en un seul étage, comprenant 40 à 60 appartements de 1 ou 2 pièces destinés à de vieux ménages ou à des personnes âgées seules.

Ces créations tendent elles aussi à combler les vides de la pyramide des âges. On peut penser que ces résidences attireront peu à peu les parents et que nous assisterons à la reconstitution au moins partielle des liens familiaux qui subsistent fréquem-

(1) 11 foyers logeant environ 2.500 jeunes garçons et filles de 18 à 25 ans.

Halte garderie : permission de sortie pour les mères

ment dans les villes traditionnelles. C'est alors que le vrai but social sera atteint.

La moitié des ménages possède deux ou trois enfants, mais il est intéressant de noter que le nombre moyen d'enfants varie très sensiblement d'un ensemble à l'autre. En effet, au risque d'énoncer une lapalissade, il faut noter combien la structure familiale est étroitement déterminée par la structure des logements. On en jugera en examinant le tableau suivant :

	Ensemble n° 1	Ensemble n° 2	Ensemble n° 3
Nombre moyen de pièces par logement	3,08	3,03	3,67
Nombre moyen d'enfants par famille	2,05	2,07	2,41

L'architecte et le promoteur décidant du programme de logement prennent donc la responsabilité d'établir du même coup la structure familiale de la cité.

Le nombre moyen de pièces par appartement sur un ensemble est une donnée globale de première importance, mais elle ne suffit pas à caractériser le programme de logement : il convient de définir comment cette moyenne est obtenue par l'architecte, autrement dit quelle est la proportion relative d'appartements de 2, 3, 4, 5 et 6 pièces. Nous verrons plus loin comment ce programme de logement possède une incidence directe sur la répartition socio-professionnelle, sur le travail des femmes et donc sur la répartition des revenus des ménages.

Contrairement aux anciennes habitations souvent surpeuplées, les logements des grands ensembles sont en majorité « normale-

La pétanque est présente dans les grands ensembles

nistratifs déploient des prodiges d'imagination pour que les enfants qui le désirent puissent trouver un logis à proximité de celui de leurs parents.

Le plafond de ressources, l'appartenance à telle entreprise, à telle commune, interviennent dans les règles d'attribution des logements.

Le déterminisme qui en résulte est une des données du « problème social » des grands ensembles, ses conséquences risquent d'être durables et profondes.

La question des mutations (ou déménagements) est beaucoup plus difficile à saisir. Nombreuses sont les études de prévision démographique qui, faute de données sérieuses, ignorent cette variable pourtant essentielle.

Aucune loi (toujours dans la région parisienne) ne peut actuellement être établie à ce sujet, car des facteurs nombreux et diffus interviennent en composant leur mutuelle influence.

A titre d'exemple, voici dans quelle limite varie le pourcentage des déménagements par rapport au nombre de logements sur une quinzaine de groupes de la région parisienne.

Taux de déménagement annuel maximum : 10,4 %.

Taux de déménagement annuel minimum : 0,4 %.

Il serait nécessaire de classer les groupes étudiés spécialement à ce sujet car les « mutations des fonctionnaires », nombreux sur certains groupes, doivent être considérées comme des cas particuliers.

Les problèmes socio-professionnels.

Les trois ensembles qui servent ici d'exemples ont été édifiés par la S.C.I.C. (Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts) associée avec un certain nombre d'employeurs ayant investi 1 % de leur masse salariale dans la construction.

Ces ensembles sont donc peuplés à 80 ou 90 % par des salariés possédant vraisemblablement une sérieuse stabilité d'emploi.

Aucune catégorie n'en est exclue mais il existe des différences relativement importantes entre les divers ensembles. Le système d'attribution dont nous avons parlé en est en partie responsable. Certains ensembles ont été financés à peu près en totalité par un seul employeur. C'est le cas de Poissy et Vernouillet pour Simca, des Mureaux pour Renault. Ces ensembles reçoivent alors une population presque uniquement ouvrière (80 %), et on assiste à une forme de ségrégation sociale tout à fait dommageable.

Le programme de logement ici comme dans le domaine des structures familiales joue un rôle important ; en effet le nombre moyen d'enfants est lié à la catégorie socio-professionnelle des chefs de ménages (par exemple les ouvriers et les cadres supérieurs représentent les deux catégories où les enfants sont les plus nombreux). Le programme de logement conditionnant la structure familiale conditionne la structure socio-professionnelle de la cité. Par ailleurs l'attribution (ou le choix même relatif) des logements est lié au revenu global des ménages. Ceux dont les revenus sont les plus modestes (ouvriers spécialisés, employés...) acceptent rarement la dépense correspondant au loyer et aux charges d'un « 5 » ou « 6 » pièces en prévision d'un agrandissement de leur famille ; les cadres, au contraire, envisagent volontiers une telle dépense.

Sans que l'on puisse énoncer de règle absolue, en particulier à cause de la faible marge de choix des futurs habitants, on conçoit qu'il soit possible d'établir un programme de logement pour une cité « cadre », une cité « ouvrière » ou une cité harmonieusement équilibrée.

Le travail professionnel des femmes fait lui aussi partie des « structures sociales » conditionnant la vie dans les Grands Ensembles.

On note sur les trois ensembles étudiés que 47 % des femmes exerçaient une activité professionnelle au moment de l'emména-

Une majorité de jeunes ménages

ment peuplés » (1) (75 % des ménages). Le surpeuplement sévissant évidemment dans les petits appartements (1 ou 2 pièces) et le sous-peuplement se rencontrant parfois dans les trop rares 5 et 6 pièces...

Les observateurs, démographes et sociologues se demandent avec raison, d'une part, comment va se poursuivre l'accroissement démographique des cités nouvelles, d'autre part, quelle est la stabilité moyenne des ménages des grands ensembles.

La réponse à cette double question conditionne évidemment toute la vie sociale des grands ensembles et en particulier l'utilité des divers équipements collectifs.

Il est certain que le taux de natalité décroît rapidement après l'aménagement.

Sur 14 ensembles pour lesquels les taux de natalité sont connus, on note une diminution notable de ce taux dans les groupes les plus anciens :

— 13,8 naissances pour 1.000 habitants en moyenne pour sept groupes emménagés en 1956-1957 ;

— 25,8 naissances pour 1.000 habitants en moyenne pour sept autres groupes emménagés depuis 1958.

Les grands ensembles pourront-ils loger au moins partiellement les enfants mariés des actuels habitants ? En admettant que le problème soit spécialement difficile à résoudre dans la région parisienne, il est encore compliqué par le jeu des mécanismes d'attribution de ces logements, qu'il s'agisse de constructions H.L.M., C.I.L. ou S.C.I.C., il faudra que les juristes et les admi-

(1) Le Ministère de la Construction a fixé une grille conditionnée évidemment par l'actuel marché du logement et donnant 5 zones de peuplement :

Sur-peuplement critique	Surpeuplement temporairement admissible	Peuplement normal	Sous-peuplement modéré	Sous-peuplement accentué
-------------------------	---	-------------------	------------------------	--------------------------

gement. Ce taux d'activité est tombé à 42 % au moment de l'enquête (quelques années après). C'est l'arrivée du 2^e enfant qui provoque l'arrêt du travail de la femme (63 % des « femmes actives » n'ont pas d'enfant ou n'ont qu'un enfant).

Encore une fois nous entrevoyons comment le programme de logement en conditionnant la « structure familiale », influe par ricochet sur le taux d'activité des femmes.

Les 2/5 des mères de famille travaillent donc en dehors de la cité : l'éducation des enfants, la vie familiale en général, et la vie sociale de l'ensemble s'en ressentent considérablement. Si l'on en croit les projets d'avenir des mères de famille, ce taux d'activité aura plutôt tendance à s'accroître (voir graphique).

II. — VIE SOCIALE

Après l'étude de cette structure sociale, elle-même conditionnée par la « structure des logements », nous examinerons quelques aspects de la *vie sociale* dans les grands ensembles.

1) Quelques conditions de vie et comportement.

D'où viennent les ménages des grands ensembles de la région parisienne ? 90 % d'entre eux habitaient déjà Paris ou la banlieue, comme beaucoup de jeunes ménages ils se trouvaient dans des conditions de précarité que nous avons hélas ! trop bien connues : la moitié vivait dans des appartements surpeuplés, insalubres ou manquant du plus élémentaire confort ; l'autre moitié se répartissait d'une part entre les ménages vivant en cohabitation chez les parents ou amis, ou en hôtel meublé, d'autre part entre les expulsés et ceux qui, pour divers motifs, notamment pour se rapprocher du lieu de leur travail, cherchaient à déménager. On conçoit facilement quel progrès a constitué pour ces foyers l'emménagement dans un appartement suffisant, grand, lumineux et propre. On peut même se demander quelles puissantes raisons peuvent aujourd'hui pousser ces « heureux élus » à revendiquer souvent par l'intermédiaire d'associations de locataires un habitat meilleur encore. Nous citerons quelques conditions de vie et comportements qui nous renseigneront déjà un peu à ce sujet.

Le niveau de vie et le coût du logement.

En prenant toujours l'exemple des trois ensembles étudiés, le revenu global moyen (somme des salaires entrant dans le ménage + prestations familiales) varie de 1.600 F à 1.800 F par mois et par ménage. Les revenus s'échelonnent évidemment sur une large bande allant de 750 F à 3 000 F par mois. Ces revenus moyens ne sont pas spécialement bas, mais il faut considérer qu'ils s'appliquent à des habitants de la région parisienne supportant une sérieuse dépense en transports et cherchant à équiper leur logement au mieux et au plus vite.

Quelle est la part du revenu consacrée aux frais de logement (loyer + charges + chauffage) ? Une autre étude portant sur un millier de bénéficiaires de l'allocation-logement, vivant sur un grand ensemble, nous apprend que plus de la moitié de ceux-ci consacrent 10 à 13 % de leurs revenus à ces frais de logement ; le calcul étant effectué en retirant le loyer l'allocation-logement qui de ce fait n'est pas ajoutée au revenu global. 20 % des ménages examinés consacrent de 14 % de leurs ressources aux frais de logement ; pour ceux-ci la charge est spécialement lourde, mais de toute façon les habitants des grands ensembles supportent des

charges de logement bien supérieures à celles de la moyenne française (6%). Cette indication est nécessaire pour expliquer les exigences des habitants à l'égard de leur logement.

Face au niveau des ressources et aux frais de logement il nous faudrait examiner la répartition des divers chapitres du budget des ménages. A défaut de cette répartition exacte nous donnerons quelques renseignements sur le *niveau d'équipement ménager des familles*.

La quasi-totalité des ménages enquêtés a acquis ou va acquérir réfrigérateur et salle à manger, et 80 % d'entre eux possèdent ou vont bientôt posséder *télévision* et *automobile* ; ces deux biens au-delà de l'aspiration au confort dénotent un souci ou sans doute un véritable besoin d'évasion. Lorsqu'on saura qu'à peu près la moitié des ménages possédant la télévision (40 % du total des ménages) la *regarde régulièrement plus de deux heures par jour*, on devinera déjà combien le temps disponible pour « les relations sociales » risque d'être réduit pour toute cette tranche de population. L'automobile devient un bien de consommation de plus en plus courant. Il y a cinq ans, les constructeurs prévoyaient 1 place de parking pour 2 appartements, aujourd'hui ils en prévoient 1.2 par appartement ! L'aménagement de la surface extérieure des ensembles va s'en trouver profondément perturbé, et si l'on invoque des raisons financières (dans les programmes de logements sociaux) pour ne pas « enterrer les parkings », il faudra donc se résoudre à les voir déborder peu à peu sur les espaces verts et sur les aires de jeux. *La durée d'absence quotidienne* apporte une nouvelle touche à ce tableau de la vie des grands ensembles. Cette durée évidemment est liée à la place du grand ensemble dans l'agglomération parisienne, elle n'est pas étrangère à la triste appellation de « banlieue-dortoir ». Sur les mêmes ensembles étudiés on a calculé que la durée moyenne du trajet quotidien aller-retour : domicile-travail était de 1 h. 16 pour les hommes et de 1 h. 38 pour les femmes ; durée moyenne bien entendu supérieure à celle que l'on peut calculer pour l'ensemble des travailleurs de la région parisienne.

Si au lieu de la durée du trajet on considère la durée de l'absence quotidienne, on arrive aux chiffres suivants :

— durée moyenne d'absence quotidienne des hommes : 11 h. 50.

De l'espace, de l'eau, du soleil

— durée moyenne d'absence quotidienne des femmes actives : 11 h. 06 (il s'agit là comme nous l'avons vu de 42 % des mères de famille).

En simplifiant un peu les choses, et en rapprochant les diverses observations, on s'aperçoit que pour presque la moitié de la population des grands ensembles parisiens, la journée de travail se répartit ainsi :

Absence quotidienne : 12 h. et plus.

Écoute de la télévision : 2 h. et plus.

Sommeil (en moyenne) : 8 h.

Restent disponibles pour occupations diverses telles que conversations en famille et éventuelle participation à la vie de la cité : 2 h.

À lui seul cet emploi du temps explique une bonne partie du « phénomène grands ensembles » de la région parisienne.

Le comportement en matière de loisirs est évidemment tout à fait cohérent avec les conditions précédemment décrites :

— 60 % des ménages ne sortent jamais le soir.

— 50 % ne vont jamais au cinéma.

— 75 % ne vont jamais au théâtre.

Il ne faudra donc guère miser sur les spectacles, les conférences et les projections du soir pour « animer les grands ensembles », même s'ils sont organisés sur place.

La vie familiale.

Les sociologues ont noté qu'une des conséquences de la vie moderne et plus particulièrement de l'habitat nouveau se traduit par une mutation de la famille qui se trouvait élaguée de ses membres ascendants ou collatéraux pour ne comporter que son noyau essentiel : père-mère-enfants. Lorsqu'on saura que les familles ouvrières, et en général les familles « les moins cultivées » sont celles qui vivent et désirent vivre sans briser par la distance les liens de parenté, on pourra penser que l'habitat moderne détruisant ces liens a créé dans ces familles une tension dont elles n'ont pas toujours une claire conscience, mais qui se traduit par des attitudes agressives ou par une passivité non moins regrettable.

Les grands ensembles pourtant conçus pour des « familles simplifiées » tendent à écarteler ce noyau familial. En effet les relations socio-professionnelles du père et celles de la mère (si elle travaille) ne se recouvrent nullement et de toute façon restent étrangères aux relations sociales que pourront se créer les enfants. Ceux-ci, selon leur âge, connaîtront l'appartement, le bac à sable, puis l'école primaire, le patronage et le catéchisme, enfin le lycée, le collège ou le centre d'apprentissage ; souvent dès l'adolescence ils devront chercher hors de l'ensemble l'établissement scolaire qui les recevra. On constate ainsi que le principe du « Zoning » (1) adopté d'une manière trop rigide par un certain urbanisme moderne constitue indiscutablement une source d'écartèlement pour la famille.

Il serait sans doute bien audacieux de penser que la télévision constituera un nouveau « lien familial ». C'est pourtant souvent l'une des rares occasions de « rassemblement » des membres d'une même famille : l'auto, heureusement, joue ce rôle avec plus de bonheur.

2) Les équipements socio-culturels et l'animation.

Les comportements et les aspirations décrits jusque-là pourraient faire penser qu'aucune vie sociale n'est possible dans les

grands ensembles. Cette conclusion serait fort pessimiste, car malgré les absences trop longues des pères et des mères, malgré l'auto et la télévision, malgré le manque de jeunes gens et jeunes filles, des observateurs impartiaux ont même pu conclure que la vie sociale y était plus intense que dans certains quartiers « traditionnels ».

Les équipements collectifs.

Si les premiers logements construits en série après la guerre n'ont pas été dotés des « équipements » nécessaires, depuis cette période la détermination des équipements collectifs à édifier dans les grands ensembles, selon leur situation, leur taille et leur vocation propre, a fait l'objet de sérieuses études. Une « grille d'équipement » a été présentée par la revue « Urbanisme » (n° 62 et 63 de 1959) sur la base des travaux du Ministère de la Construction. Cette grille théorique a le mérite de proposer un inventaire assez exhaustif des équipements collectifs ; elle énumère les équipements en allant du général au particulier :

— Les équipements d'infrastructure (voirie, parking, etc.).

— Les équipements de Service Public (établissements scolaires, bureaux des Services Publics, transports, etc.)

— Les équipements d'action et d'animation sociale sanitaire et culturelle : centre social, dispensaire, club de jeunes, maison de jeunes, maison de la culture, etc.

— L'équipement commercial.

— Les équipements immédiatement complémentaires du logement (petits locaux communs de toute nature...)

C'est là qu'il convient de citer la phrase d'un sociologue : « Le premier équipement collectif c'est l'insonorisation du logement. » La vie familiale doit en effet être protégée et autonome, telle est la condition pour que les relations sociales soient attendues et désirées.

Tous ces équipements concourent à leur place à rendre la vie sur le grand ensemble possible, puis agréable, mais il revient évidemment aux équipements socio-culturels de participer directement à l'animation sociale.

Le centre social et le club des jeunes.

Plusieurs promoteurs ont réalisé des efforts spéciaux pour implanter dès avant l'arrivée des premiers locataires : le centre social ou le club des jeunes.

La dénomination de « centre social » est fort inadéquate, car si autrefois le centre social jouait surtout un rôle de « service social » (consultation de nourrissons, protection maternelle et infantile, halte-garderie, dispensaire, etc.) où l'assistante sociale prodiguait ses services, il tend à devenir de plus en plus, spécialement depuis la création de « centres sociaux » au cœur des grands ensembles, non seulement ce « centre de services » mais aussi un lieu de rencontre où se nouent les relations et où s'organise une partie non négligeable de la vie sociale de la cité.

L'observation de dix-neuf centres sociaux de la région parisienne, centres gérés par l'A.L.F.A. (Association pour le Logement Familial) nous donne les précisions suivantes :

— Le nombre des familles utilisant le centre social varie sur ces dix-neuf groupes de 72 à 17 % du total des familles. Dans bien des cas, une forte proportion des familles utilisatrices provient d'habitations (soit anciennes, soit nouvelles) extérieures à l'ensemble, ce qui tend à montrer l'influence non négligeable de cet équipement nouveau.

— Le Centre est utilisé aussi bien pour ses « services », « halte-garderie », « enseignement ménager », « permanence d'assistante sociale de secteur » que pour ses activités socio-culturelles.

Ces dernières, très variées, sont destinées aux jeunes (2/3 des

(1) Zoning : utilisation du principe de partage géographique des zones d'activité : zones industrielle, sportive, commerciale, etc.

activités), et aux adultes (1/3) : bibliothèque, cinéclub, danse, éducation physique, musique, peinture, vannerie, modélisme, poterie, céramique.

Le nombre de ces activités est évidemment assez différent selon l'ancienneté des centres, mais on compte en moyenne par centre quatre activités pour adultes et huit activités pour les jeunes...

Ces activités se déroulant sous l'égide du centre social peuvent atteindre 20 à 25 % des habitants de l'ensemble ; elles sont loin de constituer la totalité des manifestations sociales de la cité, car de nombreux organismes ou associations viennent également utiliser les locaux du centre social, six ou sept associations se trouvent dans ce cas.

Leurs centres d'intérêt sont à peu près les suivants : problèmes locatifs ou résidentiels, problèmes de loisirs adultes et jeunes, problèmes familiaux, en général.

Evidemment, d'autres associations confessionnelles ou politiques naissent aussi dans les grands ensembles, et leur influence est loin d'être négligeable.

Les animateurs et l'animation.

La direction du Centre Social tend de plus en plus à devenir collégiale, un Conseil de centre ou « conseil de maison » se constitue groupant les travailleurs sociaux, les animateurs rémunérés ou bénévoles, les responsables d'activités ou d'associations. Ce Conseil, qui coordonne et anime, permet d'établir un riche dialogue entre associations ; lorsqu'il pourra s'élargir à tous les mouvements des cités nouvelles, il deviendra peut-être comme les « centres de communauté » en Grande-Bretagne un auxiliaire indispensable de l'animation sociale résidentielle.

Qui sont donc les animateurs bénévoles des cités nouvelles ? Pour la moitié, ce sont des pères de famille, pour un tiers des mères de famille, pour le reste des jeunes. Ces responsables bénévoles d'activités ne se trouvent pas en nombre égal sur les ensembles et on note que le pourcentage de ces animateurs, par rapport au total de la population tend à diminuer sensiblement lorsque l'importance des groupes de logements augmente. C'est ainsi que pour les groupes de plus de 5.000 habitants le pourcentage moyen est de 0,3, alors que pour les groupes de moins de 5.000 habitants, il est de 0,6. Cette observation à elle seule justifierait une structuration plus fine des cités, permettant de différencier et de personnaliser des petits quartiers articulés autour des équipements généraux. Les besoins d'animation des jeunes, qui doivent pouvoir se rencontrer autrement que dans l'anonymat et dialoguer avec les adultes, justifient également cette structuration déjà souvent réclamée par les sociologues urbains.

Une étude portant sur huit groupes de la région parisienne montre que la représentativité des catégories socio-professionnelles, parmi les animateurs bénévoles d'activités, décroît régulièrement et fortement des cadres aux ouvriers.

	Prof. libér. Cadres sup.	Cadres moyens	Employés	Ouvriers
Coefficient de représentativité des animateurs bénévoles d'activités.	2,5	1,4	0,8	0,6

Ce phénomène déjà observé dans les études de J. Dumazedier montre parfaitement la liaison entre niveau de culture et animation.

Au sujet des problèmes qu'ils posent et des besoins d'animation qu'ils suscitent, les grands ensembles donnent à leurs habitants la chance d'une prise de conscience commune. Il n'est pas exagéré de dire qu'un civisme nouveau est en train de naître : les hommes et les femmes qui ont œuvré ensemble sur ces cités, les jeunes qui se sont rencontrés au cours des diverses activités ne pourront plus vivre comme des individualistes, indifférents aux besoins et aux aspirations des autres ; c'est, je crois, la grâce des cités nouvelles.

III. — EN CONCLUSION

Si les structures et la vie sociale dans les grands ensembles laissent à désirer, il serait puéril de vouloir attribuer ces désavantages à telle ou telle puissance occulte c'est à tous les niveaux de l'étude et de la décision qu'il est nécessaire d'agir.

Au niveau national :

— Par une politique, à l'échelle des besoins quantitatifs de logements.

— Par le déblocage de crédits suffisamment abondants pour que des études économiques, urbanistiques, architecturales, psychologiques et sociologiques puissent être entreprises en plus grand nombre et coordonnées.

— Par une information du public et spécialement des jeunes, en utilisant largement les moyens modernes (télévision, radio, disques, films, etc), au sujet des problèmes d'aménagement du territoire et de l'habitat.

— Par une coordination des Ministères, en prévision d'un financement rationnel des équipements collectifs.

Au niveau régional et au niveau des agglomérations.

— Par une conception d'aménagement enfin logique prévoyant les moyens de transport, en particulier les moyens de transports collectifs avant les constructions et les plans-masse eux-mêmes.

— Par une implantation des industries, des activités tertiaires, des établissements scolaires, des commerces, etc., évitant un écartèlement de la vie familiale.

Au niveau des promoteurs.

— Par une exigence urbanistique et architecturale faisant passer les besoins de l'homme avant les impératifs techniques ou économiques, en particulier par une structuration et une personnalisation des petits quartiers (150 à 300 logements) qui doivent être conçus à l'échelle de la vie quotidienne, même dans les ensembles les plus vastes.

— Par une volonté d'éviter toute ségrégation sociale ou démographique en prévoyant des programmes de logements à la fois variés et équilibrés.

— Par un soin tout particulier dans l'exécution des équipements résidentiels, spécialement pour les jeunes, et par une volonté de « réservations » de surfaces et de volumes, conforme aux exigences de la vie.

— Par un souci d'associer les usagers à la conception, à la réalisation et à la gestion des cités nouvelles.

Au niveau des habitants.

— Par un éveil au « bien commun », par une prise en charge réelle de l'avenir des cités, par une participation à la gestion, à l'animation, à l'entraide et en particulier à la tâche éducative que les jeunes sont en droit d'attendre des adultes.

Tels sont les souhaits que l'on peut exprimer à l'issue de cette étude pour un avenir meilleur de la cité des hommes.

Jean LAGARDE.

LES PARTIS ET LES GROUPES

par Alfred GROSSER

Les pages que nous publions ci-dessous, sont extraites des chapitres « Les partis politiques » et « Les groupes dans la vie publique » écrits par notre collaborateur Alfred Grosser et tirés de l'ouvrage de François Goguel et Alfred Grosser « La politique en France » qui paraîtra prochainement aux Editions Armand Colin, Collection « U ».

Le parti expression du suffrage

L'élu du suffrage universel représente à la fois le peuple entier et sa circonscription. Il est aussi le représentant, au sens de « démarcheur » de ses électeurs. Mais n'est-il pas également et même d'abord le représentant de la formation politique à laquelle il appartient ? Avant d'être élu, il était candidat. Comment est-il devenu candidat ? Certes, sa personnalité a joué et ses attaches locales et la popularité personnelle qu'il avait pu acquérir. C'est pourtant son « étiquette » qui a mobilisé le plus d'électeurs. Membre d'un parti fortement organisé ou « investi » par une formation plus simple, il est devenu un vrai candidat grâce à cette appartenance ou à cette investiture. S'il est élu, il le doit en premier lieu au parti. Celui-ci intervient ainsi dans l'acte par lequel le peuple délègue sa souveraineté. On ne devrait donc pas s'étonner de voir les partis apparaître dans la Constitution de 1958 dès le Titre 1^{er} « De la Souveraineté ». L'article 4 dit :

« Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils se forment et exercent leur activité librement. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. »

L'étonnant, c'est qu'il ait fallu attendre 1958 pour qu'une constitution française mentionne l'existence des partis et tente de préciser leur fonction. En 1946 encore, il n'est question, à propos de la souveraineté, que des « représentants » du peuple et des « députés à l'Assemblée nationale ». Deux raisons fort différentes ont joué pour qu'il soit mis fin à une

telle anomalie. D'une part, les constituants ont effectivement voulu écarter la fiction de la représentation personnelle. D'autre part, la Constitution de 1946 avait été préparée par une assemblée dominée par des partis fortement organisés. L'existence, la libre activité des groupements politiques allait de soi. Était-il besoin d'en parler dans les textes ? En revanche, la journée du 13 mai 1958 dont allait procéder la V^e République s'était fait contre le « régime des partis » à l'égard desquels le général de Gaulle avait souvent manifesté son dédain. Pour rassurer les formations politiques dont les principaux chefs étaient au gouvernement et participaient à la rédaction du projet constitutionnel, il fallait donner une garantie sérieuse. En même temps, l'addition d'une phrase fort imprécise permettait de poser le principe de certaines exigences et de restreindre ainsi la liberté complète que le statut extrêmement vague de simple association laissait antérieurement aux partis.

L'introduction des partis dans le circuit de la représentation pose de redoutables problèmes. Devant qui le député est-il responsable ? Devant les électeurs ou devant les militants du parti ? En 1954, la majorité du groupe parlementaire socialiste était hostile à la ratification du traité instituant la Communauté Européenne de Défense. La plus haute instance du parti, le Congrès, avait exprimé sa volonté de voir les députés émettre un vote favorable. Pour la première et dernière fois dans l'histoire de la S.F.I.O., plus de la moitié de ses députés refusèrent de se soumettre. Des sanctions frappèrent les principaux d'entre eux. Qui avait raison ? En théorie, aucune réponse n'est pleinement satisfaisante. En pratique, c'est le degré d'organisation du parti,

la place qu'y tiennent les parlementaires qui fournissent la solution. Chez les communistes, le parlementaire n'est qu'un exécutant de la politique du parti. A la S.F.I.O., la liberté d'action des députés et sénateurs est plus grande, mais le Comité directeur et le Congrès imposent les grandes orientations. Le M.R.P. est en principe fortement organisé et discipliné, mais les acteurs du jeu politique — ministres, anciens ministres et parlementaires — jouent le principal rôle dans les congrès et les organes directeurs. Le parti radical a toujours connu la diversité d'opinions. Quant aux efforts du secrétaire général du Centre national des indépendants pour arriver à une discipline, ils n'ont jamais abouti, malgré la menace de refuser l'étiquette du Centre aux élections suivantes.

Contrairement à une opinion souvent exprimée, le mode de scrutin n'est pas le facteur principal qui détermine le degré d'influence des partis sur les élus. Le scrutin uninominal est évidemment plus favorable aux individus que le scrutin de liste. Mais en Allemagne, où la moitié des députés sont élus au suffrage uninominal et l'autre moitié pris sur des listes arrêtées par les partis, la discipline est rigide pour tous les parlementaires. En Grande-Bretagne, le scrutin majoritaire uninominal correspond à une telle prédominance des partis que la plus forte des personnalités n'aurait qu'une faible chance d'être élue si elle quittait sa formation pour se présenter sans étiquette. En réalité, les facteurs déterminants sont les habitudes des électeurs et surtout l'organisation interne des partis. Cette organisation interne, à son tour, peut dépendre du but que le parti fixe à son action. En France, n'est-il pas normal que le Parti radical qui tend avant tout à l'exercice du pouvoir, que le M.R.P., dont les structures se sont précisées pendant qu'il participait au gouvernement et disposait d'un quart des députés, accordent une large place aux députés et aux ministres, tandis que le Parti communiste et, dans une certaine mesure, la S.F.I.O., nés pour l'opposition, pour la non-participation au pouvoir, pour une lutte en grande partie extra-parlementaire contre celui-ci, favorisent les militants et l'appareil par rapport aux élus du suffrage universel ?

On s'aperçoit ici que l'article 4 est très restrictif : définir les partis concourant à l'expression du suffrage, c'est limiter leur action à la cristallisation de la volonté populaire au moment des élections. L'article 21 de la Loi Fondamentale de la République fédérale d'Allemagne, qui a partiellement inspiré les constituants de 1958, est plus large : « les partis concourent à la formation et à l'expression de la volonté politique ». La formulation française implique ou bien que la fonction des partis ne dépasse pas leur action électorale, ou bien que la volonté politique du peuple ne s'exprime que par le bulletin de vote, autrement dit qu'entre deux consultations — élections ou référendums — la souveraineté appartient pleinement aux détenteurs du pouvoir — parlementaires, gouvernement, président de la République. C'est là une conception cohérente qui a de solides racines historiques, mais qui ne tient compte de toutes les fonctions ni des partis, ni du citoyen, celle-ci étant loin de se limiter à la seule fonction électorale.

L'expression d'une volonté et la garantie de la pluralité

Le fait d'aller aux urnes ne constitue qu'une forme de participation élémentaire à la vie politique. L'électeur est un citoyen actif par rapport à l'abstentionniste. Mais, dans un pays comme la France où la participation électorale, sans être pleinement satisfaisante, est relativement forte, on peut considérer que le citoyen qui se contente de voter fait preuve lui aussi d'une certaine passivité. Son vote n'exprime souvent qu'une velléité parce qu'il lui manque la durée qui caractérise la volonté. L'une des fonctions des

partis est précisément d'incarner cette durée, cette continuité dans l'expression des attitudes politiques.

Les partis français ont peu de membres. Les chiffres sont difficiles à connaître avec précision : certains partis les gardent secrets, d'autres les forcent en jouant sur le nombre de cartes distribuées ou de timbres mensuels vendus. En 1963, les estimations suivantes paraissent raisonnables : 300 000 adhérents pour le Parti communiste, 60 000 pour la S.F.I.O., et sans doute pour l'U.N.R., 40 000 pour le M.R.P., moins encore pour le Parti radical, un nombre insignifiant chez les Indépendants. Au total, il est peu probable que, sur les quelque 19 millions de votants des élections législatives de 1962, plus d'un demi-million aient été membres d'un parti au moment du vote. C'est fort peu par comparaison avec la Grande-Bretagne ou même avec l'Allemagne et l'Italie. C'est peu par rapport à la situation française de 1945-1947 où le Parti communiste approchait le million, où la S.F.I.O. atteignait 300 000 et le M.R.P. 200 000. Mais il s'agit d'une sorte de période de pointe où tous les pays d'Europe ont connu une vague de participation exceptionnelle se traduisant aussi bien par l'adhésion aux partis que par la lecture des journaux politiques. Les chiffres d'aujourd'hui sont sensiblement équivalents à ceux de 1930. Encore l'adhésion et le payement d'une cotisation constituent-elles par elles-mêmes un engagement politique plus qu'une participation active. Les militants, c'est-à-dire ceux qui prennent part à la vie interne du parti et qui agissent en son nom vers le dehors, ne représentent à leur tour qu'une proportion assez faible des adhérents.

De quel droit alors les partis se voudraient-ils les dépositaires de la volonté durable des citoyens ? Cet argument du nombre n'est pas décisif. L'idée d'une sorte de prime politique accordée à la minorité vraiment préoccupée par la vie de la collectivité et désireuse d'agir sur celle-ci n'a rien de choquant. Le militant ou les chefs qu'il a désignés ont sans doute plus le droit d'être écoutés par le pouvoir, entre deux consultations électorales, que les gens brèvement sortis de leur passivité par les enquêteurs d'un sondage. Les militants sont également au contact de leurs concitoyens et capables de mieux traduire leurs aspirations que l'administration. Leur rôle consiste aussi à sensibiliser les non-engagés aux problèmes politiques, c'est-à-dire à les éduquer et à les mobiliser ; en même temps que l'action du militant, sa participation à la vie du parti, contribue à sa propre éducation politique.

Cette image du parti éducateur, mobilisateur, groupement des citoyens les plus actifs, les plus animés par une volonté politique est cependant ternie par bien des objections. Le militant apprend-il seulement à connaître et à juger ou bien aussi à se mettre des œillères, à acquiescer des préjugés ? Le petit nombre des adhérents exprime-t-il la passivité de la majorité ou bien les partis rebutent-ils beaucoup de Français par leur comportement, répondent-ils, dans leurs doctrines, aux aspirations, aux inquiétudes de bien des électeurs disposés à s'engager ? Ou encore n'existe-t-il pas des groupes autres que les partis qui permettent une participation politique qu'on pourrait estimer efficace et suffisante ? Seule la dernière question met en cause l'existence des partis. Les autres critiques portent sur les défauts certes réels, mais ne mettant pas en cause leurs fonctions essentielles.

Parmi celles-ci, la sélection du personnel politique est assurément l'une des plus importantes. Il ne s'agit pas seulement du choix des candidats aux élections. Il s'agit bien davantage de l'accession des personnalités au pouvoir. Le président des Etats-Unis est l'élu du peuple, mais c'est la « convention » de son parti qui l'a d'abord fait candidat. Le chancelier Adenauer a exercé le pouvoir pendant quatre années avec une très grande autorité personnelle, mais c'est son parti, l'Union chrétienne démocrate, qui l'a fait accéder à la chancellerie. Le cas du général de Gaulle est

exceptionnel, puisque c'est lui qui a fait obtenir à un parti nouveau la victoire électorale.

Normalement le recrutement des dirigeants politiques se fait par l'intermédiaire des partis. Le processus peut comporter des inconvénients : la lente ascension dans la hiérarchie du parti risque de décourager les ambitions les plus légitimes ou de n'amener aux postes de responsabilité politique que les plus manœuvriers des militants ou des fidèles sans grandes aptitudes. Mais on ne voit guère d'autre système pour dégager les dirigeants, sinon le bon vouloir d'un pouvoir absolu.

Enfin comment maintenir le pluralisme qui constitue le fondement des démocraties libérales sans offrir au peuple la possibilité permanente d'un choix ? A la diversité des situations et des aspirations doit correspondre une diversité dans les options politiques. Les partis comme expression de la pluralité : à moins de supprimer une liberté affirmée essentielle par tous les participants du jeu politique français, comment leur dénier cette fonction-là ?

De fait, on ne voit guère d'objection de principe. En revanche, d'importantes difficultés se présentent. On trouve celle qui provient de l'idée d'intérêt national. Il faudra en examiner une autre en détail : quelles sont donc exactement les différenciations que les partis veulent traduire ? Sont-elles d'ordre économique, d'ordre social ? Mais dans ce cas, d'autres groupes, par exemple les syndicats, ne seraient-ils pas tout aussi qualifiés pour exprimer la pluralité ? Qui prouve, au surplus, que les options incarnées par les partis correspondent aux clivages réels de la société politique ? La grande désaffection à l'égard des partis que tous les observateurs s'accordent à reconnaître en France provient certainement de l'inadaptation de la constellation des partis aux préoccupations des Français d'aujourd'hui. Sur le problème crucial de la décolonisation, la ligne de partage ne passait-elle pas au sein de la plupart des formations politiques ? Faut-il vraiment tant de groupements pour traduire les rares grands choix qui sont proposés au citoyen ? A supposer même que le nombre de « familles spirituelles » soit tel qu'il faille nettement plus de partis qu'aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en Belgique, le rôle effectif des partis ne consiste-t-il pas à perpétuer des différenciations qui auraient tendance à s'effacer si le jeu politique était simplifié ?

Aujourd'hui la plupart des partis reconnaissent le bien-fondé de ces questions et sont en principe prêts à la transformation, à la simplification du système d'options offertes aux Français. Pourtant les regroupements n'arrivent pas à se faire. C'est que les structures d'un groupe organisé ne se modifient pas plus aisément que les institutions politiques ou administratives. Si les structures naissent des idées et des comportements, elles engendrent à leur tour des habitudes de pensée et d'action qu'il est très difficile d'éliminer. Traditions communes (parfois vieilles de peu d'années seulement), langage commun, rites : autant d'obstacles à la transformation, aux regroupements. L'électeur lui-même aime retrouver l'étiquette habituelle et les formules accoutumées. Maudissant les partis existants, il ne donne pourtant sa voix à une formation nouvelle qu'exceptionnellement. Est-on sûr de ne pas perdre des centaines de milliers de fidèles en cherchant à atteindre un électorat plus large par un changement de nom ou par la fusion avec une autre formation ?

Entre le pouvoir et les groupes

... La France n'est pas le seul pays où les commentateurs parlent de « crise des partis », où la désaffection des citoyens à l'égard des formations politiques soit manifeste. Il n'est pas non plus certain que la cause de tous les maux

doive être cherchée dans le multipartisme : la constellation française est plus simple que l'israélienne ou la néerlandaise et pourtant ni Israël, ni les Pays-Bas ne passent pour ingouvernables. Mais le fait demeure que, dans la France d'aujourd'hui, le désir est général de voir le nombre de partis réduit et leurs orientations mieux adaptées aux préoccupations des jeunes générations. Les partis eux-mêmes en reconnaissent le besoin.

Cependant les difficultés demeurent considérables. Certes, les tentatives ont eu lieu et, sous la pression de nécessités électorales ou post-électorales, parfois même des réalisations. Vers 1953, certains imaginaient la naissance d'un regroupement de centre gauche autour de Pierre Mendès-France et un regroupement de centre droit autour d'Antoine Pinay. Après les élections de 1962, les exigences numériques du règlement pour la constitution des groupes ont conduit radicaux, U.D.S.R., M.R.P. et indépendants du C.N.I. à ne plus former que deux groupes, le Centre démocratique et le Rassemblement démocratique. L'élection du président de la République au suffrage universel va également imposer des alliances peut-être génératrices d'une simplification de l'échiquier politique. Certains voient déjà la transformation de l'U.N.R. en une sorte de Parti Républicain, un regroupement S.F.I.O./M.R.P./radicaux constituant l'équivalent du Parti démocrate américain.

Mais il faudrait pour cela, pour employer le langage politique passé, que bien des hypothèques soient levées. Celles dont il a déjà été question, notamment la rigidité des structures et des habitudes. D'autres encore, par exemple la place du Parti communiste en période de détente mondiale et de transformation du monde soviétique, ou bien encore la position des uns et des autres face non pas au gouvernement mais au régime.

Sous la IV^e République, les partis ont largement dominé la vie politique, le Parlement et le gouvernement se trouvant être leur expression, leur prolongement. Sous la V^e République, ils sont dans une large mesure dépossédés, même de leurs fonctions légitimes, par un exécutif dont la puissance est limitée non par eux, mais par des forces dont l'action politique ne constitue pas la vocation première. Aux Etats-Unis, en Allemagne, en Grande-Bretagne, l'un des rôles les plus importants des deux grands partis consiste à canaliser, à médiatiser les revendications des groupes sociaux. Au sein de chaque parti s'effectuent déjà les premiers arbitrages, se réalisent les premiers compromis. En France, les partis n'ont guère l'habitude de remplir cette fonction. Aussi sont-ils menacés par un danger grave : l'affrontement direct du pouvoir et des groupes risque de les mettre à l'écart, de les réduire au rang de simples agents électoraux participant à la désignation d'un parlement impuissant. Le danger existe aussi dans les autres pays. Il est d'une acuité particulière en France.

Action publique et action politique

... Tout le monde reconnaît aux groupes une place dans la vie publique, c'est-à-dire dans les relations sociales, dans l'activité économique, dans la formation et l'expression de désirs collectifs. Qu'en est-il de leur fonction dans ce secteur mal défini de la vie publique que constitue la vie politique ? Si l'on parle de la « dépolitisation » des individus et de leurs préoccupations, on évoque en effet sans cesse aussi la « politisation » des problèmes et des groupes, les deux notions étant le plus souvent employées dans un sens péjoratif.

La doctrine classique a été formulée avec une parfaite clarté par le général de Gaulle, alors président du Gouvernement provisoire, lorsqu'une « délégation des gauches »

lui demanda audience le 1^{er} septembre 1945 à propos de la loi électorale. Comme la délégation comprenait Léon Jouhaux, il écrivit à celui-ci :

« ... Je ne puis vous cacher que j'ai été surpris de cette démarche de la part du secrétaire générale de la C.G.T. que sa nature d'association professionnelle, constituée en vertu et sous les garanties de la loi de 1884, ne saurait aux yeux du gouvernement placer sur le même plan que les représentants des partis politiques... »

« ... Si je me félicite d'avoir, à toute occasion, l'avantage de m'entretenir avec vous de ce qui a trait aux intérêts professionnels que représente la C.G.T., je ne puis agir de même en matière d'élections politiques. Une conversation officielle qui aurait lieu à ce sujet entre vous-même et le Président du gouvernement ne paraîtrait pas s'accorder avec le caractère de la « Confédération », tel qu'il est défini par la loi, dont l'article 3 stipule que « les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles ».

Pour nette qu'elle soit, cette doctrine n'en suscite pas moins des objections sérieuses. Dans les situations extrêmes, qui ne se félicite de l'action nettement politique des syndicats ? Louis Saillant et Gaston Tessier siégeaient au Conseil national de la Résistance comme représentants l'un de la C.G.T., l'autre de la C.F.T.C. Les gouvernements Pflimlin et Debré, en mai 1958 et en avril 1961, n'ont pas considéré que les syndicats sortaient de leur rôle en appelant leurs cadres et leurs membres à lutter contre la subversion. De plus, les groupes se réclament moins de la loi syndicale de 1884 que de la loi de 1901 qui restreint la liberté d'association de la façon suivante :

« ART. 3. — Toute association fondée sur une cause ou en vue d'un objet illicite, contraire aux lois, aux bonnes mœurs ou qui aurait pour but de porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement, est nulle et de nul effet. »

Or, si la C.F.T.C., par exemple, entend selon son statut borner « strictement son action à la défense et à la représentation d'intérêts généraux du travail », ses positions sont néanmoins, selon le même statut, dictées par « la préoccupation de préparer le triomphe d'un idéal de paix en faisant prévaloir l'esprit de fraternité et les exigences de la justice. L'Union nationale des étudiants de France, dans la charte adoptée à Grenoble en 1946, affirme que l'étudiant a le devoir, « de défendre la liberté contre toute oppression, ce qui, pour l'intellectuel, constitue la mission la plus sacrée ». Doit-on trouver ces formulations illégitimes ? Sinon, comment ne pas voir que leur traduction dans les attitudes concrètes entraîne des prises de position politique ?

Enfin l'interpénétration des domaines et des problèmes est telle que la distinction entre le secteur politique et les autres est extrêmement difficile à maintenir. Comment séparer l'organisation de l'enseignement de la promotion ouvrière ? Comment séparer l'action sur le budget de l'éducation de considérations sur le budget de la Défense nationale ? Est-il normal de demander à une organisation paysanne de limiter ses vues à la politique agricole du Marché commun et de ne pas s'interroger sur la politique européenne et internationale dans son ensemble ? Les groupements agricoles se contentaient naguère de demander des subventions pour les agriculteurs. Aujourd'hui certains d'entre eux se demandent quelle politique économique permettrait la transformation de leur sort, quelles structures devraient être créées, quelle politique générale permettrait une telle politique économique. Il y a « politisation » quand l'U.N.E.F. ne se contente pas d'exiger des amphithéâtres

et des laboratoires, mais discute de la rentabilité de ces dépenses pour l'économie nationale et de la politique économique qui tiendrait compte de cette rentabilité.

Qui ne voit que cette politisation comprend de sérieux avantages ? L'étude des problèmes généraux, le fait de ne pas séparer ses préoccupations propres des réalités nationales et internationales, sont des remèdes contre l'égoïsme particulariste, contre le « il n'y a qu'à... ». En outre les membres des groupes sont conduits, par le biais des soucis particuliers de leur situation sociale, à s'intéresser à la politique, à participer, par l'intermédiaire du groupe, à la vie politique. La dépolitisation si souvent déplorée n'est, dans une large mesure, qu'un transfert vers un intérêt, vers une participation médiatisés par les groupes.

Mais cette politisation des groupes recèle également d'incontestables dangers. Jointe à la faiblesse des partis — dont elle est en même temps une des causes et une des conséquences — elle aboutit à de redoutables confusions de compétences. La guerre d'Algérie a eu de sérieux effets sur la vie des étudiants. Ses formes et son objet devaient préoccuper ceux d'entre eux qui considéraient que les formules de Grenoble n'étaient pas creuses. L'U.N.E.F. était donc normalement conduite à prendre position. Mais lui appartenait-il de trancher entre diverses modalités de solution, entre tel ou tel statut du Sahara ? Est-il normal que les partis se camouflent derrière les organisations syndicales ? C'est l'ensemble des ouvriers qui a dû souffrir de l'échec des grandes grèves de 1947 et 1948, échec dû pour une grande part à l'utilisation des mouvements par le parti communiste en guerre contre le plan Marshall. Les partis plus que les syndicats auraient dû appeler la population parisienne à conduire au cimetière les morts de la manifestation anti-O.A.S. en février 1962

Le discrédit dans lequel les partis sont tombés permet aussi aux groupes d'accaparer toute une élite dirigeante. Dans la conception courante, un homme qui accepte une responsabilité dans un syndicat, dans une association professionnelle ou idéologique, passe pour un homme de bien, dévoué aux intérêts d'autrui. Un homme qui veut œuvrer pour la collectivité en assumant des responsabilités dans un parti est facilement considéré soit comme un naïf, soit comme un ambitieux. Le phénomène est cumulatif : plus les groupes attirent les hommes désintéressés et capables, plus le personnel politique s'appauvrit en qualité ; la baisse de qualité rend moins tentant pour ces hommes, de « faire de la politique » et provoque donc un nouvel appauvrissement du personnel politique.

Est-il si sûr enfin, que même parmi les plus lucides, des dirigeants de groupe parviennent à oublier les revendications spécifiques de leurs groupes quand ils considèrent les problèmes généraux ? Parmi les autres la notion de « défense des intérêts » joue un tel rôle que l'action des groupes vise le plus souvent à la préservation de l'acquis. c'est-à-dire qu'elle a un effet purement conservateur. Assurément les partis expriment eux aussi les aspirations de secteurs limités de la population. Mais leur vocation propre — même s'ils ne savent pas toujours lui être fidèles — est en premier lieu d'agir dans le domaine politique, c'est-à-dire au niveau des décisions globales, et de s'interroger sur les buts de la société dans son ensemble. Il est vrai qu'il faudrait faire bien des distinctions entre les groupes : les fins des syndicats ouvriers ou de la J.A.C. ne sont pas du même ordre que celles de l'association des bouilleurs de cru. Il nous semble cependant que l'accaparement de la représentation par les groupes, la confusion de leurs fonctions avec celles des partis constituerait un phénomène malsain pour la société politique.

Alfred GROSSER.

DE LA DÉCOLONISATION A LA COOPÉRATION

par Pierre FOUGEYROLLAS

P ARMI les événements marquants et significatifs de l'actuel demi-siècle, l'histoire retiendra sans aucun doute l'accession à l'indépendance politique d'un grand nombre d'Etats asiatiques et africains. Pour rendre compte de ce processus on a inventé le terme de *décolonisation*.

On sait que la fin de la première guerre mondiale entraîna pour l'Allemagne la perte de ses colonies et que la fin de la seconde guerre mondiale comporta pour l'Italie des conséquences analogues. Depuis 1950, les empires coloniaux des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne, de la France et de la Belgique ont, pour l'essentiel, disparu. Seuls subsistent encore l'empire colonial portugais, en Afrique, et quelques possessions espagnoles, sur le même continent.

L'émancipation politique des anciens pays coloniaux et dépendants a été déterminée par la poussée des mouvements nationalistes d'Asie et d'Afrique, et accélérée par la rivalité entre les nations occidentales et le bloc communiste, singulièrement par la compétition entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. C'est pourquoi l'émancipation des pays naguère colonisés par les puissances occidentales a pu s'accompagner du maintien d'une sorte de colonisation russe sur la Sibérie et le Turkestan, du maintien de la domination impériale de l'U.R.S.S. sur l'Europe orientale et de l'expansionnisme de la Chine communiste. C'est pourquoi le Portugal et l'Espagne, relativement isolés du jeu des pays démocratiques, ont encore conservé des possessions coloniales d'origine très ancienne.

Il est d'ailleurs fort probable que le Portugal et l'Espagne perdront leurs territoires africains, dans des conditions dramatiques pour les deux parties en cause. Il est, en outre, assez probable que la question de l'indépendance nationale se trouvera de nouveau posée, en Europe orientale, à l'égard de la domination soviétique et que les rapports existant entre les pays de l'Amérique latine et les Etats-Unis seront modifiés et profondément transformés.

Dans les limites de cette étude, nous considérerons surtout l'évolution des rapports entre les pays industriels d'Occident et les pays en voie de développement d'Afrique et d'Asie, au lendemain de leur accession à l'indépendance nationale.

Le régime colonial avait établi entre chaque métropole et ses possessions un ensemble de liens privilégiés par lequel le devenir historique des colonies se trouvait étroitement subordonné à celui de la puissance

dominante. Aujourd'hui les hommes d'Etats africains les plus lucides reconnaissent que le régime colonial a comporté à la fois des effets négatifs, c'est-à-dire destructeurs et oppressifs, et des effets positifs, c'est-à-dire stimulants et modernisateurs. Il reste qu'aucun d'eux ne saurait plus admettre la situation de dépendance précédemment évoquée et que le régime colonial ne peut plus être qu'un moment dépassé de l'histoire humaine. Et aucun démocrate ne pourra refuser de donner son accord à une telle appréciation.

Qu'est-ce que la coopération ?

C'est pourquoi les rapports de subordination et de dépendance instaurés par le régime colonial font progressivement place à des rapports de *coopération* entre les pays industriels et les pays en voie de développement.

A première vue, la coopération semble, aujourd'hui surtout, désigner l'assistance technique, économique et financière apportée par les premiers aux seconds. Cependant les économistes découvrent que l'aide aux pays en voie de développement comporte des effets bénéfiques pour l'économie des puissances industrielles. Car les crédits d'assistance accordés à un pays africain ou asiatique sont souvent utilisés à acheter des biens d'équipement à la puissance assistante dont l'économie se trouve ainsi d'autant stimulée. L'U.R.S.S., par exemple, a poussé beaucoup plus loin le fonctionnement de ce mécanisme que la France ne l'a fait de son côté.

Ainsi, dans certains secteurs économiques, la politique d'assistance bénéficierait encore plus à la nation assistante qu'à la nation assistée. Elle pourrait permettre, en outre, sur le plan politique et militaire, aux pays industriels de conserver ou d'acquérir certaines positions dans le jeu mondial des puissances. Ainsi, à la faveur des inégalités de développement économique s'instaureraient des rapports *néo-coloniaux*.

Les propagandes de l'U.R.S.S. et de la Chine ne se font pas faute de dénoncer, à divers degrés de violence, le néo-colonialisme de l'Occident, tout en dissimulant précisément certains aspects coloniaux ou néo-coloniaux de la politique communiste dans le monde. Mais la démagogie de ces propagandes ne saurait nous empêcher d'examiner, en toute objectivité, les problèmes posés par l'assistance aux pays en voie de développement.

Il nous semble inévitable qu'au cours de la période post-coloniale, l'économie des pays récemment indépen-

Conquête et domination

dants demeure encore fragile et précaire. Pendant cette phase, les circuits économiques de la puissance assistante demeurent plus riches et plus efficaces que ceux des pays assistés qui restent rudimentaires. C'est pourquoi l'assistance sera un facteur de stimulation supplémentaire et une ouverture de débouchés supplémentaires pour la puissance industrielle. Et c'est pourquoi un choix politique s'offrira entre une voie que l'on peut appeler néo-coloniale, à condition de ne plus employer cette expression dans le cadre d'une hypocrite polémique idéologique, et une voie qui est celle de la véritable coopération.

Ce qui distingue la coopération de la politique néo-coloniale, c'est sa finalité. La coopération tend à stimuler l'économie des pays en voie de développement de telle sorte que, dans un avenir aussi proche que possible, ces pays n'aient plus besoin de l'aide actuellement accordée par la puissance assistante. La coopération tend à arracher le pays en voie de développement à son ancien isolement colonial et au contexte d'une aide unilatérale pour favoriser, par une multilatéralisation des aides, son intégration dans le système des relations économiques mondiales. Ainsi la coopération contribue à donner à l'indépendance nationale des pays africains et asiatiques une assise économique qui leur permette de se consolider et de s'ouvrir sur des grands ensembles et sur le monde entier.

Coopération et industrialisation

Par sa finalité la coopération apparaît donc comme le contraire de la colonisation, même si, au cours de l'étape post-coloniale, elle revêt surtout l'aspect d'une aide des pays économiquement les plus favorisés aux pays défavorisés.

On peut alors se demander pourquoi les puissances industrielles pratiqueraient ou devraient pratiquer une telle politique de coopération s'il ne devait en résulter, pour elles, dans l'avenir, aucun avantage politique et économique à l'égard des pays actuellement assistés.

Cette question est parfois débattue, en Europe, à partir de conceptions essentiellement idéologiques ou essentiellement morales.

Certains considèrent que, les pays jadis coloniaux ou dépendants ayant acquis leur indépendance, il serait préférable pour les puissances industrielles d'investir leurs capitaux dans leurs propres affaires intérieures et de se désintéresser du sort de leurs anciennes possessions d'outre-mer. C'est là le point de vue de ceux que l'on appelle, en France, les cartiéristes. A l'opposé d'autres hommes se prononcent en faveur de l'aide aux pays en voie de développement pour des motifs de générosité et de solidarité humaine. Enfin, parmi les esprits politiques, il en est qui préconisent l'assistance à certains États africains et asiatiques afin, disent-ils, de les empêcher de basculer dans le camp soviétique

ou dans le camp chinois et afin de les retenir dans la sphère d'influence de l'Occident.

Certes, si nous avons à choisir entre l'égoïsme étri-qué du cartiérisme et un idéal de générosité et de solidarité à l'égard des peuples les plus défavorisés du monde, nous choisirions sans hésiter cet idéal, dûssions-nous être traité d'esprit utopique. Cependant, la politique n'étant jamais complètement réductible à la morale, ce choix moral ne nous semblerait pas constituer un fondement suffisant pour la politique de coopération dont nous avons esquissé la définition.

Par ailleurs la volonté d'empêcher tel ou tel pays de rejoindre le bloc communiste nous paraît certes constituer un mobile politique valable, à un certain niveau, mais elle ne nous paraît pas constituer un principe suffisant pour déterminer l'ensemble de la politique de la coopération. Il suffirait, en effet, que l'U.R.S.S. et la Chine se désintéressassent d'une région du tiers monde pour qu'il n'y eût plus de raison suffisante, au moins pendant un temps, d'aider les peuples de cette région à promouvoir leur développement.

Ni la générosité morale, ni le calcul politique anti-totalitaire ne constituent par eux-mêmes les bases assez solides et assez durables d'une politique de coopération pratiquée, à l'échelle mondiale, en vue de la liquidation du sous-développement. Or les nations occidentales sont d'ores et déjà entrées dans la voie de cette politique à l'égard du tiers monde, en dépit de quelques attitudes et pratiques néo-coloniales se manifestant çà et là.

C'est pourquoi nous croyons qu'il faut chercher les fondements de la politique de coopération dans certains traits nouveaux du devenir des sociétés contemporaines.

La mondialisation de la société industrielle

Les pays industriels qui mettent actuellement en pratique une politique de coopération vis-à-vis des pays en voie de développement, se présentent avec des caractères économiques et sociologiques très différents de ceux qui étaient les leurs au XIX^e siècle. Pour comprendre l'évolution historique allant de la colonisation à la coopération, il ne suffit pas de se référer aux mouvements d'émancipation des peuples du tiers monde, il faut, en outre, considérer les transformations qui ont affecté la société industrielle elle-même.

Au XIX^e et au début du XX^e siècle, la société industrielle répondait approximativement aux caractéristiques suivantes :

1. La propriété privée des moyens de produire constituait le fondement économique de la prédominance sociale de ce que l'on appelait la bourgeoisie.

2. Le marché semblait être le seul régulateur d'une vie économique stimulée par la recherche du profit et perturbée périodiquement par des crises de surproduction.

3. L'exploitation du travail salarié tendait à opposer des masses dépossédées et impuissantes à une minorité possédante et omnipotente.

On reconnaît là une société dans laquelle les tensions et les conflits entre les groupements semblaient devoir aboutir à une lutte inexorable entre la classe ouvrière et la classe capitaliste, selon le célèbre schéma de Marx.

On peut admettre que la violence immanente à cette société ait contribué à déterminer des rapports internationaux eux-mêmes dominés par la violence. A cet égard, la colonisation des pays non-industrialisés par les puissances industrielles apparaît comme l'extériorisation de la violence propre à la société industrielle de ce temps-là. Loin d'abolir la guerre, l'industrialisation avait au contraire mis à son service l'efficacité technique qu'elle engendrait.

Lénine a tenté, dans *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, d'expliquer le partage du monde entre les principales puissances industrielles à partir de la concentration du capital dans les monopoles et les oligopoles et de la fusion du capital industriel et du capital bancaire dans le grand capital financier.

On doit aujourd'hui contester la validité du schéma léniniste qui prétendait que la richesse des pays industriels provenait essentiellement de ce qu'il appelait le « pillage colonial », c'est-à-dire de l'acquisition à vil prix des matières premières et de la surexploitation de la main-d'œuvre dans les pays coloniaux et dépendants. Car cette richesse provenait, en réalité, beaucoup plus du développement technique lui-même que des mécanismes d'exploitation des salariats coloniaux et métropolitains. Il n'en est pas moins vrai que cette augmentation de la richesse nationale des Etats industriels s'est accompagnée de phénomènes d'accaparement et d'exploitation caractéristiques des relations humaines à l'intérieur et à l'extérieur de la société industrielle d'alors.

A la suite de diverses transformations techniques, économiques et psycho-sociales, la société industrielle a acquis de nouvelles caractéristiques. En choisissant d'abord l'exemple des sociétés industrielles les plus développées d'Occident, on retiendra les traits suivants :

1. La propriété privée des moyens de produire, même si elle continue à être juridiquement consacrée, ne constitue plus la base d'une domination économique et sociale comparable à celle d'autrefois ; limitée, dans ces effets, par de multiples contrôles étatiques, cette propriété subit en fait un processus complexe de socialisation.

2. Le marché n'est plus le seul régulateur de l'économie, car, sous la pression des conjonctures critiques, des mécanismes de régulation et de planification partielle ont été instaurés par l'Etat.

3. L'élévation du niveau de vie des salariés et, plus encore, les changements de leur mode de vie, déterminant une sorte de déprolétarianisation, accompagnent un processus d'enrichissement général qui ne permet plus de parler d'une exploitation déshumanisante, ni d'une paupérisation croissante (1).

(1) Nous empruntons cette analyse à M. Raymond Aron. Cf. « Colloques de Rheinfelden », Calman Lévy, Paris 1960, p. 11-12.

Certes, dans nos sociétés actuelles, des tensions et des conflits se manifestent entre les divers groupements. Mais ils ne sont nullement réductibles au schéma machinéen de la lutte des classes. Il se pourrait donc que le nouvel âge industriel fut moins dominé par la violence que le précédent. Il se pourrait que l'atténuation de la violence immanente à la société industrielle s'accompagnât d'une atténuation de la violence dans les rapports entre cette société et les autres.

Dans la mesure où nous constatons que la société industrielle, dans les pays les plus avancés d'Occident, se trouve au-delà de ce que les marxistes appellent encore le capitalisme, pourquoi ne pas reconnaître que cette évolution a été défavorable à l'impérialisme colonial et qu'elle est favorable à l'instauration de liens nouveaux entre l'Occident et le tiers-monde ?

En choisissant ensuite l'exemple de la société soviétique, c'est-à-dire l'exemple d'une société industrielle moins avancée, dans l'ensemble, que les précédentes, on retiendra les caractéristiques suivantes :

1. L'étatisation quasi-totale de la propriété des moyens de produire a entraîné la disparition de la bourgeoisie et a favorisé l'ascension d'une technocratie elle-même asservie à la caste politique despotiquement dirigeante.

2. La planification intégrale, en devenant le seul régulateur de la vie économique, a entraîné des coûts de production supérieurs et des niveaux de rendement inférieurs à ceux de l'Occident.

3. L'opposition entre la minorité capitaliste et les masses salariales semble avoir été remplacée par une opposition entre la minorité bureaucratique et les masses salariales dans le contexte économique d'une relative pénurie des biens de consommation et dans le contexte politique du totalitarisme.

Si, par certaines réalisations techniques, la société soviétique a atteint un très haut degré de développement, elle ressemble encore, par de nombreux aspects de sa vie économique, à la société industrielle du XIX^e et du début du XX^e siècle, en Occident.

On comprend alors que les rapports existant entre l'U.R.S.S. et les pays d'Europe orientale aient gardé certains traits du régime colonial et que le totalitarisme communiste soit venu encore les aggraver. On comprend aussi que la politique d'assistance pratiquée par l'U.R.S.S., dans un pays comme la Guinée, ait été plus proche du modèle néo-colonial que du modèle coopératif et qu'elle ait ainsi déterminé une résistance et diverses contre-mesures de la part du gouvernement guinéen.

Ainsi les politiques étrangères et les politiques d'assistance des différents pays expriment, en dépit des manifestations idéologiques, la réalité essentielle et les équilibres constitutifs de la société de chacun de ces pays.

Sans oublier l'opposition politique fondamentale qui a cours entre le totalitarisme soviétique et les régimes à tendances et à régulations démocratiques d'Occident, il faut admettre que la différence de niveau d'évolution de la société industrielle contribue à maintenir l'U.R.S.S.

dans des stratégies impériales et néo-coloniales, et à en libérer la plupart des Etats occidentaux.

Cependant la société industrielle, considérée dans son ensemble, est poussée, par son dynamisme interne, à s'étendre sans limites. Et cette expansion prend des formes qui ne relèvent plus de ce que l'on a appelé l'impérialisme colonial.

En effet l'impérialisme colonial supposait que soit maintenue la division du monde en deux mondes radicalement distincts : celui des métropoles industrielles et celui des pays non-industriels. Or il se trouve que la société industrielle est entrée dans une étape nouvelle que l'on pourrait nommer l'étape de la planétarisation.

Génératrice d'une civilisation technicienne, la société industrielle d'aujourd'hui possède une telle puissance interne qu'elle ne saurait assigner de bornes géographiques à la propagation de ses techniques. Le sous-développement du tiers-monde n'est plus une source de surprofits utiles. Il est un obstacle que le dynamisme pantechnicien se doit de dépasser. N'a-t-il pas déjà débordé les limites de la Terre en entreprenant la conquête de l'espace interplanétaire ?

Les rapports de métropole à colonie correspondaient assez exactement à l'étape atteinte par la société industrielle à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Au cours de son étape nouvelle, cette société tend à s'ériger en système mondial. Aussi n'est-il guère concevable que, dans un tel système figurent des pays politiquement asservis et économiquement arriérés.

Les moyens de transport les plus rapides, les moyens de communications de masse (presse à grand tirage, radiodiffusion, cinéma, télévision), les techniques d'urbanisation, les techniques de formation professionnelle et fonctionnelle, les procédés d'administration tendent à se répandre sur toute la surface du globe.

Plus puissantes que les intentions morales, que les calculs politiques et que les appétits économiques eux-mêmes, les techniques actuelles ne peuvent satisfaire au dynamisme interne qui les emporte et qui nous emporte à leur suite, qu'en s'implantant et en s'installant dans le monde entier.

La décolonisation a été déterminée et accélérée, nous l'avons dit, par le double conflit entre les colonies et les métropoles et entre l'Est et l'Ouest. La coopération nous paraît commandée avant tout par des exigences inhérentes à la planétarisation de la civilisation technicienne.

Cependant l'uniformisation partielle des genres de vie par les techniques n'est qu'une uniformisation par en bas. Elle appelle la coopération entre nations industrialisées et nations en voie de développement, mais elle ne lui confère pas sa finalité. Aussi nous apparaît-il que la planétarisation de la société technicienne est plus une condition nécessaire qu'une condition suffisante de la pratique coopérative en vue d'une solidarité humaine universelle.

Pierre FOUGEYROLLAS.

Le prochain article traitera de « l'unité de l'homme et de la pluralité des cultures ».

DE "TERRE HUMAINE" A "FRANCE FORUM"

EN octobre 1953 « Terre Humaine » disparaissait après avoir, pendant trois années marquées par la guerre d'Indochine, l'expérience Pinay, la bataille de la C.E.D., les contestations gaullistes de la IV^e République, mené un combat qui voulait être à la fois de réflexion et d'engagement. Nous ne sommes pas à « France-Forum » de ceux qui, cédant au goût du jour, congédient en bloc un passé qu'il ne serait pas honorable de complètement désavouer. Et combien davantage dans ce passé, les tentatives qui nous sont les plus proches et par ce qu'elles étaient et par ce qu'elles sont devenues dans la perspective du temps écoulé. Pour faire mémoire du langage qui fut tenu alors, pour instruire une nouvelle génération sur une vieille manière de servir, pour montrer que la fidélité d'une pensée à elle-même n'est pas une mauvaise manière de faire face à la diversité changeante des événements, nous présentons quelques textes qui sont autant de prises de positions intellectuelles, morales et politiques. Nous apportons ainsi la preuve d'une continuité qui s'affirme non seulement par la présence d'anciennes signatures, mais aussi par l'ouverture à des collaborations nouvelles et l'élargissement de l'audience qui étaient dans le vœu de « Terre Humaine ».

Et c'est justement parce qu'il n'a jamais été question d'imiter ou de refaire « Terre Humaine » dans une entreprise qui a depuis ses débuts (le premier numéro de « France-Forum » date de février 1957), son style, son orientation, son originalité propres, que la convergence des deux efforts mérite d'être soulignée.

De « Terre Humaine » à « France-Forum » : fidélité à un esprit.

Henri Bourbon.

Démocratie

Extrait de l'article « Contribution à l'espérance » de janvier 1951 :

La démocratie est plus qu'une technique de gouvernement ; elle représente le plus conscient et le plus délibéré effort des hommes pour penser la chose politique et en même temps l'ajuster à la morale. Le consentement des gouvernés, la liberté de l'esprit, les droits de l'homme ont beau être raillés ou saccagés dans des continents entiers, ce sont des idées d'architecte contre lesquelles on ne construit que des termitières.

Certes, l'idée démocratique est depuis toujours exposée à l'équivoque : elle a été compromise et défigurée par l'individualisme féroce du premier âge capitaliste, puis par l'envie et l'avarice petites-bourgeoises de la seconde moitié du XIX^e siècle ; il n'est pas jusqu'à la dictature anonyme de l'argent ou les totalitarismes modernes qui n'empruntent hypocritement des détroques démocratiques. C'est que toute grande valeur éclore parmi les hommes ne manque pas d'avoir ses scribes et ses pharisiens. Mais les faussaires falsifient de préférence les métaux les plus précieux et Tartuffe n'est redoutable que quand il mime et avilit la vérité et la vertu. Parce qu'ils ont leurs imposteurs, il ne s'ensuit pas que la démocratie ou le christianisme soient des impostures. Aux démocrates et aux chrétiens à le prouver en menant contre grimaces et masques une lutte sans complaisance, qui sera ici l'une de nos tâches.

... La méditation sur la politique quand elle est menée par des esprits sans illusions ni préjugés et d'une clairvoyance qui pourrait paraître inspirée, semble bien faite pour décourager les espoirs temporals de l'humanité. L'homme contemporain, surtout européen et occidental, au moins dans ses élites intellectuelles, est comme hanté par un préjugé de l'antinomie (si on voulait lui faire une fortune littéraire on pourrait le nommer *complexe de Janus*, le dieu au double visage) et ce complexe devient une catégorie de son esprit qui dramatise toute expérience. Mal qu'il faut guérir, malheur qu'il faut conjurer mais en gardant les yeux ouverts sur les faits tragiques qui lui fournissent aliment ou occasion, raison ou prétexte.

Les régimes qui se font gloire d'avoir aboli la puissance de l'argent et établi une justice ont trop clairement, et d'une manière irréparable, supprimé les libertés et anéanti l'esprit de liberté. Et inversement le culte souvent formel des libertés démocratiques

masque le règne de Mammon et couvre sans l'ôter l'injustice sociale. Comment ne pas être tenté de conclure que liberté et justice, démocratie et socialisme sont incompatibles ? Mais si le partage des valeurs est le secret de la condition humaine, et plus précisément de la condition politique de l'homme, il est trop vrai qu'il n'y a plus de valeurs et le nihilisme devient l'inévitable fruit du pessimisme. Une justice sans liberté se nie elle-même et se change en iniquité sans espérance de même qu'une liberté sans justice se contredit et devient pour des oppressions inavouées un monstrosité système de justification. L'homme ainsi pris dans le monde comme dans un piège diabolique serait alors condamné à ce destin de ne pouvoir réaliser un idéal qu'en le reniant, de faire exactement le contraire de ce qu'il voulait faire, ce qui mènerait un péché originel en toute action.

Contre cette philosophie noire de la destinée historique de l'homme, *Terre Humaine* ne proposera pas un retour à l'optimisme petit-bourgeois du XIX^e siècle, selon lequel l'accroissement des lumières scientifiques, l'accélération des inventions techniques, l'irrésistible évolution des peuples vers la démocratie et le socialisme faisaient un seul et unique progrès au terme duquel se devinaient la disparition des guerres, la fin des mythes et l'établissement du bonheur universel.

L'histoire du XX^e siècle raille d'une trop cruelle ironie le rêve du XIX^e siècle et il est bon que soit liquidée une philosophie plate qui faisait de l'homme un animal aisément satisfait. Mais « Terre Humaine » aura à faire la preuve que se rejeter vers l'autre extrême, celle du désespoir, n'est qu'un faux égoïsme et qui trahit l'homme en en faisant un personnage de théâtre. car un héros de théâtre n'est finalement qu'une victime toujours vaincue, plus pitoyable que n'importe quel homme de chair, de sang et d'âme.

La vérité est qu'il n'y a entre les valeurs, vérité et charité, tradition et création, justice et liberté ni une harmonie naturelle, ni un antagonisme indépassable mais une tension féconde, dramatique toujours, et jamais sans issue. Une vie privée déjà n'est-elle pas toujours sollicitée par des devoirs qui se contrarient, et à plus forte raison la vie politique et sociale ? car établir une justice, c'est d'abord entreprendre sur une liberté, et conquérir une liberté neuve c'est toujours au début donner une chance à une injustice ; pas de volonté d'un bien inédit qui ne fasse surgir une possibilité nouvelle de mal. Le climat de l'action sera donc d'anxiété sinon d'angoisse, et ce risque est lié à une espérance.

Décolonisation

En marge de la guerre d'Indochine, éditorial de janvier 1951 :

Il nous est interdit d'assister comme à un spectacle à un drame qui est notre drame et aussi de nous désintéresser de l'honneur d'un combat qui nous concerne très directement. La fin, même en temps de guerre, ne justifie pas les moyens. L'utilisation de gouvernements corrompus ou les tactiques de dévastation sont des taches sur le drapeau, et pour résister il importe de ne pas avoir honte du drapeau. Au surplus, chez les peuples auxquels on impose d'autorité une idéologie inhumaine souvent raciste et nationaliste se trouvent des valeurs positives de civilisation, une aspiration légitime à l'indépendance, une révolte justifiée contre une misère qui crie vers le ciel.

*Après le ratissage du cap Bon et l'affaire de Tazerka (Tunisie) :
Éditorial de mars 1952.*

L'abcès ne peut pas ne pas être vidé. Il y va de l'autorité gouvernementale. La République n'est plus la République, si elle laisse s'établir au-delà de la mer des mœurs proconsulaires. Quand l'armée est requise, elle se doit d'exécuter l'esprit et la lettre de la mission qui lui a été confiée. Le sac de Tazerka défigure, compromet, trahit la politique décidée à Paris même et surtout si celle-ci est de raidir ou de former comme on voudra. Des ministres démocrates doivent savoir se faire obéir de ceux justement dont la vocation est d'obéir tant que l'Etat reste démocratique.

Les Partis

Extrait de l'éditorial de juin 1951 :

Certes le totalitarisme est la tentation du parti moderne. Il n'est pas son inévitable destin. Le problème est d'accomplir la démocratie libérale du siècle dernier et non de l'abolir. Une démocratie moderne devrait, pour aller dans le sens du progrès humain, comporter un petit nombre de partis au sens valable du mot, c'est-à-dire partis de doctrine et de militants, non seulement se tolérant les uns les autres mais encore entretenant les uns avec les autres échanges et dialogues, capables de coalitions et de cartels ou se partageant dans un affrontement pacifique selon les nécessités du gouvernement et de l'opposition. Ainsi le parti réaliserait la synthèse des valeurs de liberté qui sont celles du XIX^e siècle et des valeurs de communauté qui sont celles du XX^e siècle et dont il est clair qu'elles vaincront ou périront ensemble. Ainsi les cadres des partis formeraient l'un de ces corps intermédiaires soucieux de technique et de morale politiques mais non de métaphysique et de religion, et sans lesquels il n'y a pas de démocratie viable et efficace. Ainsi les militants rempliraient l'indispensable fonction de l'éducation civique des masses qui d'elles-mêmes sont passives, et trop facilement victimes d'entraînements irréfléchis. Ou plus exactement seuls des militants convaincus et informés pourraient d'une masse faire un peuple tout en exerçant à l'égard du pouvoir jour après jour un rôle d'exigence critique. L'ordinaire électeur n'est que citoyen passif. Le militant est proprement citoyen actif.

Le malheur de la France est que sa vie politique est une perpétuelle crise de régime. Ses constitutions sont toujours artificielles et toujours contestées. D'où cette fièvre et cette inquiétude qui ne nous ont jamais laissé de repos. Une démocratie à la fois sociale et libérale avec des partis organisés eût pu nous sauver, mais les Français ne savent pas que là est la raison et ils sont sollicités aussi bien par un totalitarisme de style soviétique, un jacobinisme à figure consulaire et un radicalisme sans style et sans figure qui s'accorde trop bien avec leur absence d'imagination politique et la carence de leur sens civique. La France est semblable à un homme d'âge qui n'a pas su mûrir, engagé à la fois dans les souvenirs mal éteints des amours adolescentes, dans les sévères liens conjugaux et dans les aventures de la passion et qui ignore ou ne veut pas connaître, tant il chérit son trouble, la sage et profonde vérité du cœur humain.

La crise du régime

*Sous le titre « Mort de la IV^e République » ; avril 1952
(Gouvernement Pinay). Conclusion de l'éditorial :*

Un grave danger subsiste qu'il faudrait prévoir d'avance pour n'être pas pris de vertige au moment fatal. Si la philosophie petite bourgeoise maintenant à la mode fait une prompte faillite, si le régime se montre incapable de s'organiser pour gouverner efficacement dans un cadre démocratique et parlementaire, les mêmes raisons qui ont incliné quelques-uns de nos plus proches amis à se résigner à une expérience de libéralisme économique risqueraient de jouer en faveur d'une entreprise dictatoriale. L'équipe responsable de cette revue écarte tout esprit de dénigrement délibéré. Mais son devoir était de faire entendre gravement une parole d'inquiétude. Cassandre aussi était bonne patriote et n'avait au cœur que le souci de Troie menacée. On ne verra dans les présents propos dont la liberté même est une fidélité que l'angoisse de quelques républicains qui peuvent mal comprendre certaines nécessités de l'engagement politique, mais qui savent un peu comment meurent les Républiques.

Doctrine et Gouvernement

Sous le titre Carences de l'autorité, extrait de l'éditorial d'avril 1953 :

Une doctrine n'est pas une opinion, encore moins une résultante d'opinions divergentes, mais une vérité cohérente capable de façonner l'avenir à son image. Il suffira pour le prouver d'évoquer l'exemple le plus familier à M. Robert Schuman lui-même : l'idée européenne n'est pas un mixte d'opinions divergentes, elle est plus même qu'une opinion, elle est une doctrine ce qui fait sa valeur intellectuelle et sa force pratique. La Communauté du charbon et de l'acier montre assez que là où il y a eu doctrine clairement définie, un gouvernement démocratique a su être efficace. Absence de doctrine et carence d'autorité sont liées.

Au gouvernement, dans le parlement, dans le pays lui-même, il n'y a pas assez de doctrines et beaucoup trop d'opinions ; et qu'est-ce qu'une opinion sinon le plus souvent une peur, une défiance, un ressentiment, un intérêt ? Aussi gouverner sans doctrine et en s'efforçant d'équilibrer des opinions c'est prendre un rendez-vous permanent avec l'impuissance.

Le mal est si profond qu'une réforme des institutions pour souhaitable qu'elle soit ne suffirait pas à le guérir, car les habitudes sont plus mauvaises encore que les structures. Il faudrait dans le pays un puissant réveil d'intérêt pour la chose publique. Les Français n'ont plus sur les grands problèmes que des opinions hésitantes et incertaines parce qu'ils manquent de foi et de mystique et ne sont plus sensibles à l'appel des doctrines.

Une manière de prendre congé

*« Lettre à tous et à chacun » qui annonçait en août 1953
la fin de « Terre Humaine » :*

Il serait faux de dire que « Terre Humaine » succombe à ses contradictions internes. Cet insuccès est contingent et n'était nullement inscrit dans les astres à l'origine de notre action. La tradition dans laquelle nous nous insérons est plus ancienne que nous et elle durera plus longtemps que nos existences fugitives. Les hommes que nous tentions de rassembler ont beau être parfois séparés par bien des dissensions d'humeur et d'esprit, ils pensent la même chose sur l'essentiel et une revue n'était pas inutile qui leur permettrait de prendre conscience de leurs convergences et de faire de leurs divergences une occasion de dialogue. Le programme de réflexion et de recherche que nous proposons n'était ni inconsistant ni incohérent. Le bilan déposé ne sera pas tout négatif. S'attacher à libérer le christianisme des fanatismes sociologiques et des peurs infantiles qui le travestissent spirituellement et le paralysent temporellement, mettre en lumière la décomposition du marxisme contemporain et les mystifications d'un prétendu progressisme, chercher les points d'insertion du socialisme dans la démocratie, ajouter un peu de pensée et d'espérance aux chances d'une civilisation du travail, ces tâches diverses mais liées parce qu'elles relèvent d'un même esprit, nous avons essayé d'en faire la substance de notre labeur. L'outil brisé, les ouvriers restent et ces hauts devoirs demeurent.

Le Mépris

Il y a beaucoup de choses dans *Le Mépris*, de Jean-Luc Godard : la mer, le soleil et les dieux, Homère et Fritz Lang, l'homme, la femme, l'amour et la mort, l'antiquité harmonieuse et la modernité compliquée, l'éternel et le quotidien, la nature, le cinéma et la littérature, les problèmes d'un couple contemporain et ceux d'un couple de la légende. Il y a des intentions ambitieuses, une intelligence aiguë de l'art cinématographique, un style profondément original, un esprit inventif qui s'exprime avec un succès inégal, une manière provocante de traiter un sujet millénaire.

On ne saurait donc s'étonner qu'un film en rupture avec tant d'usages et de commodités inspire des réactions aussi diverses que l'enthousiasme, l'irritation ou la perplexité. Mais n'en est-il pas ainsi de toutes les œuvres de Jean-Luc Godard ? Parce qu'il est une des personnalités les plus fortes du jeune cinéma français, parce qu'il ose, parce qu'il réussit (*A bout de souffle*, *Une femme est une femme*, *Vivre sa vie*), parce qu'il échoue (*Le Petit Soldat*, *Les Carabiniers*), Jean-Luc Godard séduit et déconcerte, fascine et exaspère.

Ses qualités, qui sont immenses, l'emportent-elles sur ses défauts, qui sont évidents ?

Le Mépris laisse le débat ouvert, si l'on en juge par les appréciations passionnées et contradictoires des critiques. Quelques citations de leurs chroniques constitueraient un petit « Forum » significatif du cas Godard. Ce Forum, pourquoi ne pas le tenter en faisant appel aux articles de Jean-Louis Bory (*Arts*) et de Robert Benayoun (*France-Observateur*), dont des points de vue divergent totalement ?

ROBERT BENAYOUN : « Au sortir de la salle où se joue le film, je me suis précipité dans l'une de ces librairies qui ferment tard dans la nuit, pour y acheter un exemplaire du roman de Moravia, que je voulais lire. Il me semblait inconcevable que le livre soit aussi vide, aussi naïvement prétentieux, aussi intellectuellement nul que ce que je venais de voir. J'ai constaté à la lecture qu'il s'agissait d'une chronique d'analyse psychologique (un genre pour lequel M. Godard est aussi doué que son orteil gauche) et que le dialogue « additionnel », comme l'on dit, du film se ramenait à des phrases aussi immortelles que celle-ci : « Monte dans ton Alfa, Roméo ! » Et, sans me faire (ce qui serait nouveau) le partisan de la fidélité à l'œuvre originale, je me suis émerveillé de ce que le mépris de Jean-Luc Godard se soit porté, par un étrange raccourci, sur Moravia.

» Ce qui s'est produit est facile à comprendre : pour la première fois dans sa carrière, l'auteur du *Petit Soldat* s'est trouvé en face d'un récit et de personnages que motivaient des ressorts vraisemblables. Il n'a su lui superposer que son goût bas-bleu des citations (ici Brecht, Hölderlin, Louis Lumière et André Bazin), ses facéties de potache, sa direction brouillonne et satisfaite.

Le tempo adopté est si oiseux, si évasif que l'action se

distend : à peine l'héroïne a-t-elle exprimé le mépris qu'elle voue à son mari qu'elle meurt inopinément et que le mot *fin* surprend le spectateur dans son ennui. Ce film trop long, chose curieuse, tourne trop court, tant sa structure paraît boiteuse.

» Brigitte dévêtue est un spectacle toujours renouvelé, qui change de couleurs comme l'océan et qui habituellement transforme le spectateur grincheux en un toutou reconnaissant. Cette attraction elle-même, si sublime qu'elle soit, ne sauvera pas *Le Mépris*, j'en ai peur. On paye trop cher ces nudités par un agacement diffus qui ressemble aux affres de l'insomnie.

» Il en reste, comme dans *Une femme est une femme*, quelques belles photos bien froides, d'un goût décoratif très vladimien : Raoul Coutard est un opérateur fort astucieux, et Capri a de superbes coquetteries. On croirait voir une double page de *Playboy* insérée dans une thèse de cancre sur Homère. Avec cette simplicité qui est la sienne, Godard place dans son film la remarque suivante : « C'est de l'art, mais est-ce que le public comprendra ? » En ce qui concerne *Le Mépris*, le public comprendra que ce n'est pas de l'art. »

JEAN-LOUIS BORY : « Je ne cherche pas à démêler — et peu m'importe — si Godard a respecté ou non le roman de Moravia, ou si Losey eût fabriqué un film plus moravien que Godard. *Le Mépris* que nous voyons, c'est du pur Godard et, je m'empresse de le dire, de l'excellent Godard.

» Le prétexte, l'objet du film, plus que le roman italien, c'est B. B. Ce que Vadim a imaginé dans son premier film, mais n'a plus été capable de réaliser, ce que Louis Malle a raté dans *Vie privée*, Godard l'a réussi. *Le Mépris* est le film de Bardot, parce qu'il est le film de la femme telle que Godard la conçoit et telle que Bardot l'incarne. Si le phénomène Bardot doit représenter plus tard quelque chose dans l'histoire du cinéma, au même titre que Garbo ou que Dietrich, c'est dans *Le Mépris* qu'on le trouvera.

» Le poème consacré à la gloire de la femme, Godard l'a commencé avec *Une femme est une femme* ; il l'a continué avec *Vivre sa vie* ; il le développe ici, en glissant d'Anna Karina à Brigitte Bardot... Glisser d'Anna Karina à B. B., ce n'est pas seulement glisser de la brune à la blonde ; c'est passer d'une femme délicieuse à la Femme. La Femme-femme. L'anti-Beauvoir. La pépé-objet, mais royale, attirante, mystérieuse, illogique, désarmante, exaspérante, capricieuse, petit sphinx stupide et boudeur à la chair éclatante. *Le Mépris*, c'est d'abord le chant de cette chair.

» Oscillant de Paul à Ulysse, de Camille à Pénélope, *Le Mépris* se déroule sur deux plans : celui de la fable, celui de la vie quotidienne. Entre les deux, et servant d'intermédiaire, le cinéma, qui participe de l'une et de l'autre...

» Triple méditation, au bout du compte, que ce film. Méditation sur la Femme, méditation sur Homère et la

Un film simple sur des choses compliquées

tragédie, méditation sur le cinéma. Tout cela pousse à la gravité. Le style de Godard y gagne en sérénité, en stabilité. Plans soignés, un peu lents, comme dans *Vivre sa vie...* J'ai surtout goûté, dans *Le Mépris*, un très grand souci de beauté plastique. Admirables couleurs, parmi lesquelles rutille le rouge Godard, celui d'*Une femme est une femme*. Admirables images que celles de Capri rongée de soleil, aux tonalités presque éteintes. Et qu'on n'aille pas dire que les images sont belles parce que le paysage compte parmi les plus beaux du monde. Godard sait photographier un mur blanc qui s'écaille, un appartement moderne, un vaste escalier rougeâtre (très Fritz Lang). »

Entre ces positions extrêmes d'une partialité sympathique et stimulante, il y a peut-être place pour un jugement moins catégoriquement intransigeant. Tout dans *Le Mépris* n'est pas aussi admirable que l'affirme Jean-Louis Bory. Rien n'est aussi médiocre que le prétend Robert Benayoun.

Le Mépris est sans doute une interrogation sur le cinéma et sa liberté créatrice, une évocation à la fois savante et naïve de la mythologie grecque, un film sur l'usure et la résignation, une œuvre qui suggère des correspondances subtiles avec les amours de Pénélope et d'Ulysse dans *L'Odyssée*. Mais tous ces aspects du *Mépris* auxquels le réalisateur attache la plus grande importance sont discutables et ne suffisent pas à fonder la valeur et l'intérêt du film. L'essentiel est ailleurs. *Le Mépris* est d'abord et surtout le naufrage sentimental d'un couple d'aujourd'hui, la tragédie moderne de la dégradation brutale et rapide d'un amour qui est tué par le mépris né d'un malentendu. Une querelle de ménage qui s'achève en drame. Une dispute conjugale qui tourne en catastrophe. Les scènes

qui décrivent la brusque dissociation du couple possèdent une vérité cruelle qui atteint une puissance exceptionnelle d'émotion. L'intimité d'un homme et d'une femme qui s'aiment, qui se boudent, qui se réconcilient, qui se heurtent, qui se méconnaissent alors qu'ils croient se connaître, nous est présentée dans des séquences dont la facture inhabituelle et le réalisme insolite et saisissant témoignent du talent de Godard, de sa lucidité, de sa sensibilité.

Camille s'imagine que Paul veut la jeter dans les bras du producteur américain Jérémie pour favoriser sa carrière de scénariste. A partir de ce soupçon que ne justifie aucun motif sérieux, elle se met à mépriser son mari et à voir en lui un être velléitaire, lâche, terne ; elle le juge et le condamne sur un malentendu. Jugement sans délai, condamnation sans appel...

Parce qu'il est innocent, Paul, déconcerté, accumule les maladresses, s'englué dans les protestations ; il questionne, discute, raisonne, se débat en vain ; impuissant, déchiré, il assiste à l'agonie de son bonheur. Un fait en apparence insignifiant a engendré l'irréparable !

Tout cela est injuste, absurde. Mais quelle est la part de la justice, de la logique, de la raison, dans la naissance ou la destruction de l'amour ? Nous savons bien qu'elle est faible ou nulle, ou que la justice et la raison qu'inventent l'amour ne coïncident guère avec l'idée prosaïquement sage que s'en font les conseillers de bonheur conjugal. Jean-Luc Godard a le mérite de le rappeler avec des images et un ton dont la rigueur et la nouveauté portent la marque d'un créateur véritable.

Henri BOURBON.

La mystique du plan

par Ph. BAUCHARD.

La percée de

l'économie française

par J. LECERF.

(Arthaud)

Deux journalistes, Philippe Bauchard, collaborateur des « Echos », spécialiste des questions économiques à l'équipe d'Europe N° 1, et Jean Lecerf, du « Figaro », ont voulu, dans le domaine de leur spécialité, réaliser ce qui est de plus en plus tenté, avec des fortunes diverses, pour les événements politiques ou militaires de ce temps : soit simultanément les expliquer et les faire revivre dans une œuvre tenant à la fois de l'histoire et du reportage. Le genre implique un dosage, parfois irritant, parfois piquant, entre « mots » ou anecdotes vécutés, et mises en évidence, du point de vue de Sirius, des changements en profondeur et de la signification, présente et à venir, des événements.

Le sujet, sans conteste, est cette fois d'importance. Le contraste entre la décadence apparemment irrémédiable de l'avant-guerre et le dynamisme dont l'économie continue à faire preuve, dix-huit ans après la fin des hostilités, vaut d'être médiatisé. D'autant plus que, désormais, la prospérité et la croissance sont devenues des objectifs politiques prioritaires.

Les deux ouvrages présentent un certain nombre de différences. Philippe Bauchard ne traite que de la période postérieure au 13 mai 1958, alors que l'étude de Jean Lecerf part de la Libération.

Peut-être parce qu'il s'en tient à la période récente, le premier reste plus journaliste qu'historien ; il argumente avec passion et, très proche des controverses du moment sur la planification, le déficit budgétaire, la technocratie, n'hésite ni à prendre parti ni même parfois à se contredire. Le second vise davantage peut-être à la réflexion de sang-froid et à la synthèse objective, non sans faire preuve au passage d'un scepticisme légèrement blasé sur la réelle importance des querelles doctrinales, ni confesser qu'à première vue il n'aperçoit guère de différence entre « le socialisme de M. Marjolin et le libéralisme de M. Rueff ». L'impression est encore renforcée par la postface de Raymond Aron qui, reprenant la question de plus haut, s'interroge avec son habituelle vivacité critique sur les facteurs d'une réussite « glorieuse par rapport à l'entre-deux guerres, honorable en comparaison des accomplissements des pays étrangers ».

Le rappel des faits et de leur enchaînement est loin d'être inutile, s'agissant d'une période, fertile en soubresauts économiques tout au long d'une lutte quasi-permanente contre l'inflation, mais marquée aussi par une volonté collective de

croissance, par le développement de la concurrence internationale et de la planification par l'intégration progressive de l'économie française au Marché Commun européen. Ces changements se sont désormais poursuivis assez loin et assez longtemps pour que s'accomplisse sous nos yeux une véritable mutation des structures et des comportements économiques. « Cette fois, et définitivement, souligne Raymond Aron dans sa postface, l'évangile de la production et de la productivité a balayé la nostalgie du passé et le rêve d'une France paysanne. »

Mais précisément l'ampleur et la portée de ces changements auraient mérité qu'ici ou là le récit, purement chronologique et anecdotique, le cède davantage à une analyse plus exhaustive et plus approfondie. Au surplus, l'exposé des faits comporte lui-même dans les deux livres des inexactitudes (ainsi, l'année 1959 est présentée par Philippe Bauchard comme une année « d'hibernation de la production industrielle » alors que, stimulée par la demande extérieure, la croissance de celle-ci n'a jamais été aussi rapide qu'entre avril et décembre 1959 ; Jean Lecerf, curieusement, fait d'Edgar Faure alors président du Conseil, le ministre des Finances de 1955 qui était en réalité Pierre Pflimlin) ou des lacunes (par exemple l'incidence des conflits indochinois ou algériens sur la conjoncture métropolitaine est, dans l'un et l'autre livres, soit pratiquement négligée, soit insuffisamment mise en valeur.) Il est dès lors difficile d'apprécier le rôle joué dans la « percée » économique par divers facteurs, et notamment par la planification. Bien que ce ne soit pas toujours explicite, Ph. Bauchard inclinerait, semble-t-il, à découvrir dans « la mystique du Plan » plus d'inconvénients que d'avantages, alors que J. Lecerf voit dans l'institution du Plan le germe le plus fécond de l'après-guerre.

Les incidences politiques de ces transformations économiques sont encore plus délicates à évaluer. Pour Ph. Bauchard, il reste à les consolider et à les mettre au service d'une société plus démocratique : « En toute logique, la deuxième époque de la V^e République devrait être celle des actions convergentes sur les structures de base », mais l'auteur ne semble pas nourrir d'illusion excessive sur ce point. Quant à J. Lecerf, il montre avec beaucoup de finesse, et contrairement à une thèse très répandue, que les progrès indiscutables de la prospérité ne règlent pas par eux-mêmes les problèmes sociaux et politiques : l'expansion ne contribue pas toujours à réduire les inégalités, mais elle développe à coup sûr, et parfois de manière aiguë, la conscience de leur existence.

Aussi conclut-il : « De belles années ? Tous ne seraient pas d'accord », mais « des années d'expansion comme jamais on n'en avait vues... Oui, sans nul doute, de grandes années de progrès. »

Pierre DECAMPS.

L'histoire du catholicisme en France

par A. LATREILLE et R. REMOND.

L'excellente *Histoire du Catholicisme en France*, se range, à peine écrite, dans la bibliothèque des classiques de l'Histoire. On ne saurait trop souligner la qualité des tomes précédents dus au Doyen Palanque, au chanoine Delaruelle et au Doyen Latreille qui a d'ailleurs assuré la direction de l'ensemble de l'ouvrage.

Le tome III n'est pas inférieur aux précédents, bien au contraire. Le Doyen Latreille en a rédigé la plus grande partie, celle qui va de 1750 à 1924, notre ami René Rémond a traité le livre VII, celui de la période immédiatement contemporaine de 1924 à aujourd'hui. Tout le monde connaît les travaux définitifs du professeur Latreille sur l'Eglise sous la Révolution et sous l'Empire, ses études érudites sur le Catéchisme Impérial, etc... Sa grande familiarité avec cette période lui a permis d'écrire plusieurs centaines de pages à la fois substantielles et agréables sur cette période décisive où l'Eglise de France perd sa position officielle dans l'Etat, où l'anticléricalisme se développe et les migrations des ruraux vers les villes industrielles engendrent l'irréligion. Les aspects politiques de l'histoire du Catholicisme Français : la question romaine, par exemple, ou bien la contribution des Français à l'histoire générale de l'Eglise, la participation française au Concile de Vatican I ne sont pas oubliés pour autant. Tout est mené de front avec beaucoup de bonheur d'expression.

René Rémond a voulu, dans le dernier chapitre, étudier et exprimer la multiplicité des insertions nouvelles du catholicisme dans une nation profondément sécularisée et laïcisée. Toujours son développement à la dimension sociologique sans laquelle l'histoire contemporaine n'est que chronologie fastidieuse ou monographie sans intérêt général.

Avec ce tome III s'achève une œuvre considérable, à la fois dense et claire, mais désormais indispensable à l'étudiant et au chercheur, pour s'initier à l'histoire de l'Eglise et du peuple chrétien en France, ou pour rafraîchir ses connaissances. L'homme cultivé y trouvera une pâture de choix pour l'esprit : une œuvre intelligente et bien écrite. Le chrétien enfin y découvrira des raisons d'espérer comme l'invite à le faire la conclusion générale de l'ouvrage : « *Demain sera très différent d'aujourd'hui : le visage du catholicisme a déjà beaucoup changé. Il ne ressemblera guère à celui que nous observons... Ce sera néanmoins le même catholicisme dont l'histoire montre assez la vivante continuité. Demain comme hier, l'Eglise de France marche vers de nouveaux destins.* »

Jean CHELINI.

(1) A. Latreille, E. Delaruelle, J.-R. Palanque, R. Rémond, *Histoire du catholicisme en France*, tome III ; La Période contemporaine, 24,50 F., Spes, Paris, 1962, 693 p.

DIX ANS APRÈS

par Etienne BORNE

LES anniversaires ne réveillent pas les morts et se souvenir de « Terre Humaine » dix ans après sa disparition, c'est raviver une plaie que le temps n'a jamais bien fermée. J'ai gardé beaucoup de gratitude à tous ceux qui, à tous les niveaux, ont assuré, par un concours désintéressé et une sympathie active, le départ et la vie de l'entreprise ; si j'ai perdu cœur à la fin devant un certain nombre de difficultés matérielles et morales, qui n'étaient peut-être pas absolument insurmontables, ce fut avec le remords, qui demeure, de décevoir bien des confiances attentives. Le propos n'était pas déraisonnable : une revue, par sa seule existence, mettait en question les partialités des partis et les étroitesse des chapelles ; elle permettait un dialogue entre des esprits diversement engagés mais qui avaient au fond la même idée de la démocratie et qui faisaient le même pari sur l'efficacité culturelle, civilisatrice et, au vrai sens du mot, progressiste des valeurs chrétiennes. Mais « Terre Humaine » n'a pas réussi à convaincre tous les esprits qui auraient pu, sans infidélité à eux-mêmes entrer dans le jeu. On s'est mépris sur les intentions de la revue ; on a cru à des apologétiques, à des couvertures, à des alibis qu'il est trop tard qu'on avait commis un contresens. Peut-être me serait-il accordé que même s'il y a eu suicide et non pas suicide héroïque mais suicide par défaut d'héroïsme, « Terre Humaine » ne méritait pas tout à fait de mourir.

« TERRE HUMAINE » n'avait pas la prétention d'inventer quoi que ce soit de neuf, mais simplement de continuer une certaine tradition qui voulait être à la fois, par un parti-pris de convergence et de solidarité des ordres différents, à la fois, sociale, civique, spirituelle. Tradition menacée d'éclatement et de dispersion alors qu'après une histoire déjà longue elle avait été pendant les années noires l'une des principales animatrices de la résistance et qu'elle aurait pu, si elle ne s'était pas déchirée intérieurement, jouer un rôle autrement décisif dans l'orientation de la IV^e République. Bien des raisons expliquent cette discorde et cette confusion : ici un excès d'exigence, là un opportunisme à la petite semaine, plus loin la tentation marxisante qui stérilisait d'admirables générosités, plus haut les incertitudes d'un catholicisme qui cherchait sans la trouver sa doctrine de l'action temporelle. « Terre Humaine » allant à contre-courant de ce démembrement tentait peut-être de réparer l'irréparable. Au moins la revue maintint-elle l'essentiel d'un esprit, éprouvé dans le présent, mais qui n'était ni sans passé ni sans avenir : combat vigoureux, à l'époque même d'« Humani Generis » contre un intégrisme qui intimidait la pensée chrétienne ; rigueur critique à l'égard d'un marxisme encore stalinisé ; effort pour justifier l'idée démocratique par une philosophie de l'homme, de la société, de l'histoire. Mais cet esprit arrivait malaisément à s'insérer dans la réalité politique. Alors commençait le déclin de la IV^e République

qu'allèrent accélérer la faiblesse de l'Etat et les embarras sanglants de la décolonisation. La revue était condamnée à jouer ce rôle d'« inutile Cassandre » qui, s'il peut d'aventure être honorable dans les littératures n'a rien de politiquement glorieux.

AVEC le recul de la distance, je mettrais volontiers en question quelque chose de ma conviction d'alors. Je suis moins sûr, aujourd'hui, que l'idée démocrate chrétienne, à laquelle je n'ai pas cessé de croire, soit à elle seule un thème de large rassemblement politique et surtout qu'elle fasse une idéologie cohérente, consistante se suffisant à elle-même et suffisante au ravitaillement moral et intellectuel de l'engagement politique. Plus généralement, c'est tout le problème des rapports entre la doctrine et l'action qui est à réviser. Et il n'est pas certain qu'il faille comme on s'y essayait à « Terre Humaine » rassembler d'abord les éléments d'une doctrine en vue d'une action à venir. Sur ce point capital, « France-Forum » n'a pas repris ni la forme ni la formule de « Terre Humaine ». L'approche des problèmes y est plus empirique, plus positive, plus analytique ; le débat mieux intégré à la recherche y est animé par l'espoir d'un accord pratique, tout en restant inspiré par la même foi démocratique. Avec les moyens qui lui étaient propres et un peu en avance sur ce qui allait venir, « France-Forum » a mis la pensée politique à l'heure des colloques. Faut-il conclure que de « Terre Humaine » à « France-Forum » s'est manifestée une certaine retombée de l'ambition originaire ?

PAS exactement, dans la mesure où une reconversion n'est pas un reniement. Et c'est la continuité, plus que la rupture, qui est maintenant manifeste. La guerre, pacifiante, de l'ouvert contre le clos, commencée à « Terre Humaine » se poursuit à « France-Forum » et c'est combat d'esprit que de lutter contre les cloisonnements périmés, artificiels, passionnels. Les refus irrévocables restent les mêmes et ce n'est pas démission mais promotion de la pensée que de chercher d'abord ce qu'il y a de démocratie et d'humanisme dans les faits, les institutions, les structures pour les faire toujours plus démocratiques et plus humains, le service de l'action se confondant alors avec un souci d'autant plus doctrinal qu'il a cessé d'être doctrinaire. Et plus encore sont communs à « Terre Humaine » et à « France-Forum » cette précarité d'une entreprise menacée et qu'il faut réinventer à chaque livraison comme au premier jour, cette anxiété d'un juste et d'un vrai qu'il faut dire et faire et que risquent de défigurer les préjugés à la mode et les tactiques improvisées, cette certitude enfin d'une mission qui tient moins à la valeur des hommes qu'au hasard heureux d'une bonne perspective et qui ne peut être poursuivie et infléchir le cours des choses qu'à condition d'être comprise et vécue comme l'appel d'une amitié à des amitiés.